



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

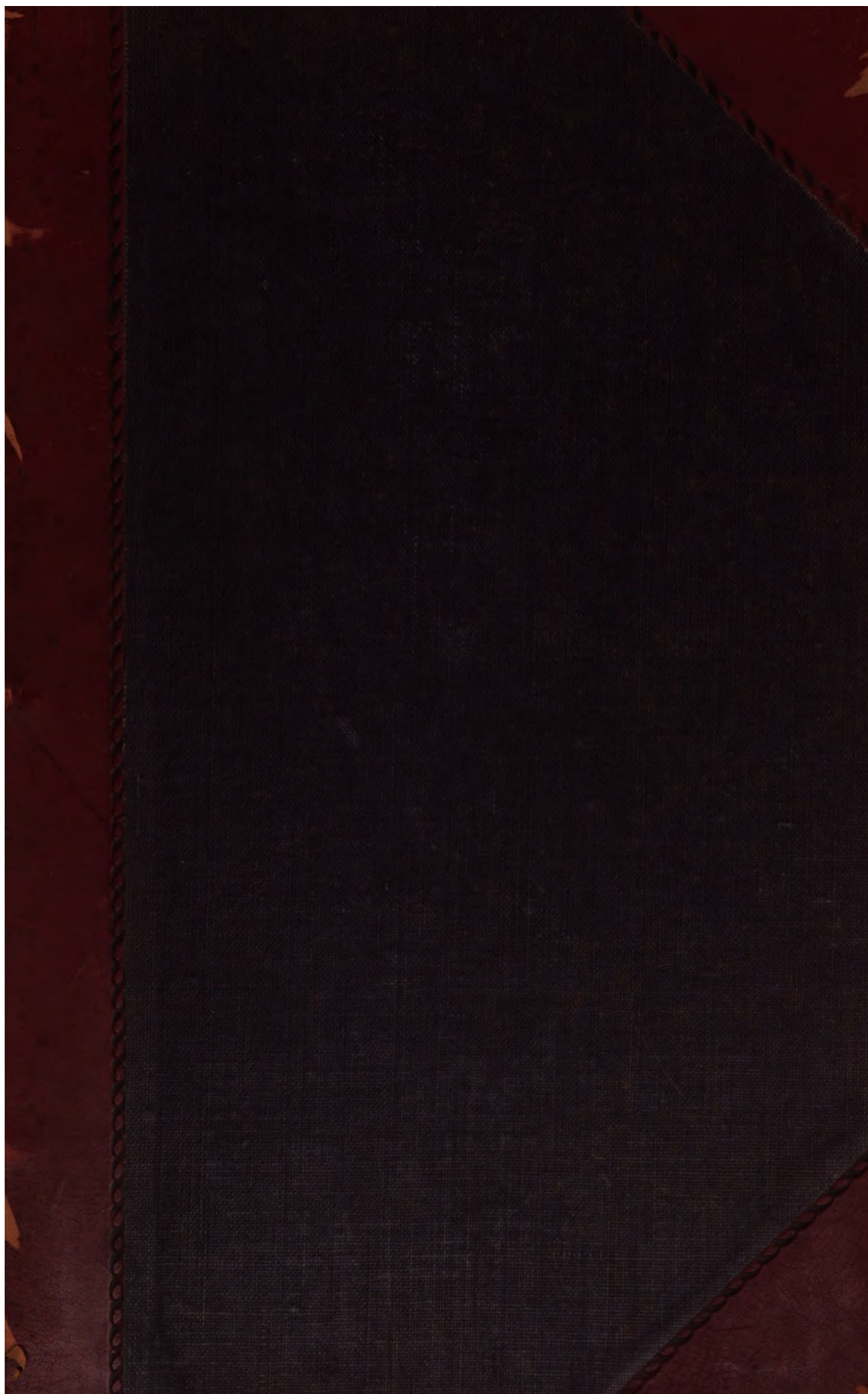
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

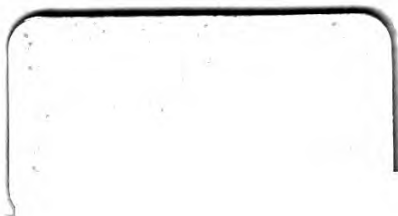


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





600079626-







COLLECTION
DES POÈTES CHAMPENOIS

ANTÉRIEURS AU XVI^e SIÈCLE.

AGNÈS DE NAVARRE-CHAMPAGNE.

TIRÉ A 300 EXEMPLAIRES,

SAVOIR :

25 sur grand papier vergé collé.

10 sur papier bleu.

10 sur papier jonquille.

255 sur papier d'Angoulême, vergé et collé.

POÉSIES

D'AGNÈS DE NAVARRE-CHAMPAGNE

DAME DE FOIX.

Morray-je donc sans avoir vostre amour,
Dame que j'aime !

(GUILLAUME DE MACHAULT.)



PARIS

AUGUSTE AUBRY, LIBRAIRE
rue Dauphine, 16.

REIMS

BRISSART-BINET, LIBRAIRE
rue du Cadran-St-Pierre.

1856

280. a. 46.



PRÉFACE.

LA postérité mâle de Thibault IV, comte de Champagne et roi de Navarre, de Thibault le poète, s'était éteinte en 1274 : Jeanne, dont il était l'aïeul, épousa le roi de France Philippe le Bel et lui transmit son domaine. Louis X, dit le Hutin, leur fils, fut père d'une princesse aussi nommée Jeanne. Elle s'unissait en 1316 à Philippe de France, comte d'Evreux, et lui portait en dot le royaume de Navarre, dernier héritage de ses pères. Le ciel bénit cette alliance et leur donna plusieurs enfants, entre autres une fille qu'ils appelèrent Agnès : par ses ancêtres, elle appartient à notre province. Ses aventures romanesques, ses rimes amoureuses montrent en elle la petite-fille du roi-chansonnier ; ses poésies lui conquièrent le droit de figurer dans la pléiade des muses champenoises.

Les généalogistes, gens de loi salique s'il en fût, s'occupent peu des femmes quand elles n'ont en héritage ni en dot fief ou couronne ; ils ont donc négligé de nous faire savoir en quelle année, dans quel pays Agnès vit le jour. Les détails de son histoire permettent de supposer qu'elle fit son entrée dans ce

monde vers 1330. De son enfance on ne sait rien ; elle fut élevée sous le beau ciel du Midi, dans une cour galante et chevaleresque ; elle reçut l'éducation alors donnée aux nobles damoiselles. Mais ce qu'elle fut, elle le dut à son esprit naturel, à son imagination ardente, à son goût passionné pour les arts.

L'amour et la coquetterie s'emparèrent bientôt de ce jeune cœur ; il fallut des aliments au feu qui le dévorait ; il les demandait au monde : le monde ne les refuse jamais ; seulement, il les vend, et parfois bien cher.

Il est des races où la bravoure et le bonheur dans les combats sont héréditaires, il en est d'autres où les grâces et l'esprit passent des pères aux fils et aux fils de leurs fils.

Il est des climats privilégiés du ciel où fleurissent d'eux-mêmes les arts et les muses. La Navarre ne semble-t-elle pas devoir à la Providence l'honneur d'avoir eu des rois poètes, des princesses, des reines aimables et spirituelles. Citons notre Thibault et le dernier de ses successeurs, notre bon Henri, celui qui chantait si tendrement la charmante Gabrielle et qui l'aimait avec tant de philosophie. Faut-il nommer encore les deux Marguerite, ces deux femmes d'un esprit si vif, et Jeanne d'Albret, cette noble mère du Béarnais. Agnès était digne de suivre les uns et de précéder les autres.

La Champagne, cette patrie première de sa famille, n'était-elle pas aussi l'une des mères de notre langue, l'une des sources de notre littérature nationale ? double mérite qu'on ne lui reconnaît pas toujours.

La maison des comtes de Champagne et de Brie, issue des seigneurs de Vermandois, s'éteignit dans la ligne masculine en 1019. Eudes, descendant, par les femmes, d'Herbert II, s'empara de ces deux provinces et leur réunit le Blaisois, la Beauce et la Touraine. Cette vaste seigneurie comprit, dès lors, une grande partie de la France septentrionale, berceau de la langue d'oïl. Aussi l'histoire donne-t-elle à nos comtes le titre de *Secundus à Rege*. Pendant les XII^e et XIII^e siècles, ces magnifiques domaines restèrent unis entre leurs mains. En 1218, Blois et Chartres entrèrent par mariage dans la maison de Châtillon-sur-Marne, noble lignée de notre province, et ne cessèrent pas ainsi d'être fiefs champenois. D'une autre part, les comtes de Champagne étaient devenus sires de Sancerre ; les preux qui, depuis, surent illustrer ce nom étaient de leur sang. Pour mettre le

comble à leur puissance, un mariage leur donna des droits au sceptre de Jérusalem, et un héritage leur apporta la couronne de Navarre. Aussi le fief de Champagne étendait-il ses bras au loin : il enveloppait Paris et touchait à la fois la frontière de la Bretagne, encore celtique, et celle de l'Allemagne, toujours teutone. Autour du soleil des cours, les lettres et les arts cherchent la vie. Partout où se dresse leur bannière naît, grandit et se développe le mouvement intellectuel. Troyes était la capitale du comté de Champagne, la ville du progrès.

De nos jours, Blois et Tours passent pour parler un français pur, sans accent, sans patois ; nulle autre cité ne leur dispute cette palme. — Quand les bords de la Seine et les rives de la Marne reconnaissaient des seigneurs différents, la langue française n'existait pas encore ; un mélange de locutions romaines francisées, de termes latins, barbares, celtiques et germains, altérés par les siècles et corrompus dans la bouche du peuple, tendait à remplacer à la fois la langue de Vercingétorix, celle de César et l'idiome de Clovis. Quand, au XII^e siècle, apparaissent les œuvres de la langue d'oïl, Blois et Châlons, Meaux et Sancerre, Tours et Troyes ont pour maîtres communs les Thibault, les Henri, les Etienne, princes libéraux et lettrés, capables de comprendre et de diriger le mouvement des esprits. Lancés avec honneur dans les croisades, ils donnèrent en même temps à leurs Etats des jours de gloire et de prospérité que depuis ils n'ont plus revus. Alors naissait la langue française, alors fleurit notre littérature.

Blois, Chartres et Tours, dans les XII^e et XIII^e siècles, virent sans doute conteurs et chansonniers briller dans leur sein ; mais étaient-ils tous les enfants du sol ? Dieu nous garde de refuser à ces riches provinces toute part à la régénération sociale de la France, de les montrer plongées dans un sommeil barbare, alors que l'intelligence et le savoir sérieux ou gai se réveillaient et marchaient à grands pas à leur première renaissance ! Mais à quelle époque la pureté de langage commença-t-elle à se faire admirer près des bords enchantés de la Loire ? Quand y distingue-t-on ce dialecte doux à l'oreille, respectueux pour la grammaire, vif et clair comme l'eau de la source limpide ? Cette fleur n'est-elle pas moderne ? N'est-ce pas une fille de la seconde renaissance et des faits qui l'ont préparée ? Nous sommes tentés de la faire éclore au temps où le jardin de la France se peuplait de manoirs élégants, alors que la cour de

nos rois animait Chinon, Loches, Blois et Chenonceaux. Jusqu'alors la Touraine, troublée par nos luttes contre l'Anglais, agitée par les guerres de Bretagne, dut avoir peu de loisir à donner aux lettres. Ses beaux jours, ses jours poétiques, se lèvent avec Agnès Sorel et finissent avec les Valois. Pendant cette période, ses tours féodales, ses sombres castels font place à de nobles châteaux, à des résidences princières, encore aujourd'hui sa gloire. Nos rois, nos reines, nos princes, et avec eux l'élite de nos hommes d'Etat, la fleur de nos preux, nos poètes, nos artistes; et des essaims d'aimables damoiselles, de femmes riches de grâces et d'esprit, de femmes élégantes de mœurs, en possession de tout ce que la nature donne de délicatesse et de distinction, viennent y chercher repos et plaisir. N'est-ce pas cette société brillante qui délia les langes du moyen âge, brisa les liens de la barbarie et prépara la voie où Malherbe devait enfin entrer le premier? Pendant que Blois et Tours avaient vu grandir leur destinée, qu'était devenue la Champagne? Avec ses comtes, c'est-à-dire avec le XIII^e siècle, s'était éteint chez elle le mouvement littéraire. Pendant le XIV^e siècle, la monarchie malheureuse ne sait où placer son trône; plus tard, elle s'assoit aux bords de la Loire, et les lettres la suivent. La Champagne n'a plus de capitale princière, et, si Dieu lui permet de donner encore au pays des hommes de cœur et d'esprit, ils ne brillent plus dans son sein et vont comme tous chercher le souffle central, qui bientôt sera dans Paris. Qu'ils étaient loin de la route suivie par leurs devanciers! Ceux-ci n'étaient pas réduits à marcher au pas, semblables aux soldats confondus dans les rangs; capitaines, ils criaient: « En avant! » et donnaient l'exemple.

Sans doute, la Normandie, la Picardie, la Flandre, le Brabant, travaillèrent avec elle à la formation de notre idiome; mais le patois wallon nous montre le français à la cour des comtes et le bas allemand dans la bouche du peuple. Les poètes normands travaillaient pour la cour d'Angleterre, et l'événement ne tarda pas à prouver qu'ils n'écrivaient que pour elle seule; encore un siècle, et le dialecte anglo-saxon relevait sa tête, un instant courbée par la conquête, et faisait prévaloir ses accents inarticulés, ses locutions irrégulières; poètes et nobles normands savaient parler et chanter: les Saxons sifflaient, et la victoire leur resta. Il n'en est pas de même des Picards, vieux français, braves hommes d'armes,

bons trouvères ; à eux , part à l'honneur , comme ils eurent au combat part large et glorieuse , ce qui leur manqua , ce fut une cour , une capitale princière , un centre d'action . Entre eux et la Champagne était la riche province du Vermandois ; de ses comtes descendaient les nôtres . Laon , Soissons , Saint-Quentin , l'antique Vermand , ne font qu'un dans notre histoire avec Reims , Mézières et Châlons ; même destinée , mêmes malheurs , mêmes jours de bonheur et de gloire . C'est dans ce centre que s'élevait le siège archiépiscopal de Reims , celui de saint Remy , celui du sacre , alors occupé par des princes et la fleur de la noblesse ; c'était encore une capitale , une capitale religieuse , une métropole d'intelligence et de foi . Amiens , Beauvais , Saint-Quentin , Boulogne même en relevaient . Au midi de la Champagne était Sens , ville aujourd'hui modeste , alors importante , siège d'un archevêché gouvernant Sens et Paris ; là , nouvelle cour ; là , nouveau foyer d'action . Telle était alors notre province , telles étaient les causes du vif éclat dont elle brilla pendant deux siècles . Nous avons dit sa puissance , passons à ses enfants ; voyons leurs œuvres . Les prosateurs français , les premiers en date , sont champenois . Geoffroy de Villehardouin , ce profond historien des croisades ; le sire de Joinville , ce père de naïfs et curieux mémoires ; l'auteur inconnu de la *Chronique de Reims* , ce recueil d'anecdotes pleines d'intérêt et de traditions nationales , n'étaient-ils pas nos compatriotes !

La Normandie , la Picardie , la Flandre réunies n'ont rien à mettre à côté de ces trésors littéraires ; elles nommeront des poètes galants , des conteurs ingénieux , de joyeux jongleurs et d'aimables ménestrels ; mais la Champagne aussi n'a-t-elle pas les siens ! ne forment-ils pas un ensemble imposant par le nombre , l'esprit et la naissance de ses membres ! A Troyes , ils forment une académie , une cour de poètes présidée par un roi ; nos comtes prodiguent fortune et faveurs aux princes de la langue d'oïl , à ces pères de l'idiome national , et plus d'un trouvère flamand ou picard reçoit leurs bienfaits . Au mouvement intellectuel se joint alors en Champagne celui des nobles ambitions . Pendant les XII^e et XIII^e siècles , elle voit naître dans son sein nombre d'hommes entreprenants et de guerriers heureux : les sires de Courtenay près Sens , les seigneurs de Brienne , aux bords de l'Aube , n'ont-ils pas alors porté les couronnes de Jérusalem et de Constantinople ! la maison de Dampierre en Champagne n'a-t-elle pas , dans le XIII^e siècle , possédé le comté de

Flandre ? Cherchons parmi les héros des croisades : nous rencontrons, parmi nos compatriotes, les d'Anglars, les Choiseul, les sires de Rocroy, le brave Baudouin du Bourg, Villehardouin, prince de Morée ; Gervais de Bazoches, prince de Tibériade ; Gauthier de Sainte-Ménéhould, maréchal de l'empire d'Orient ; Louis de Champagne, duc de Nicée, et cent autres ; pendant qu'en France les Conflans et les Châtillon obtiennent les premières charges du royaume. Alors nos comtes épousaient les filles des rois et mettaient les leurs sur le trône de France. Alors, dans notre province, la gloire, le bonheur, le mouvement étaient partout ; la Champagne était tête de colonne, et nos hommes de lettres, comme nos hommes d'armes, pouvaient fièrement répéter ce vieux cri de guerre, si connu dans nos contrées : « Pass' avant ! au comte ! pass' avant ! »

Voilà ce que les comtes de Brie et de Champagne avaient fait de leurs domaines ; et les femmes de leur race et celles qu'ils avaient prises pour compagnes avaient noblement accepté leur part dans la grande tâche qu'ils avaient entreprise.

Adèle, épouse du comte Etienne Henri, mort en 1201, aimait les belles-lettres et protégeait les poètes et les doctes écrivains. Hugues de Sainte-Marie lui dédiait ses œuvres.

Alix de Champagne, fille de Thibault le Grand, troisième femme de Louis VII, cultivait les muses et les arts ; elle donnait des pensions aux gens de lettres, aux musiciens. La mémoire de ses charmes, de ses vertus et de sa brillante intelligence a traversé les âges.

C'est au milieu de ces nobles traditions que se passa la jeunesse d'Agnès de Navarre. Ces exemples de famille lui servirent d'enseignements et développèrent chez elle une imagination active et brillante. Elle suivait ses parents à la cour de France : son éducation devait s'y perfectionner. Le palais des Valois était ouvert aux gens de lettres, aux artistes ; la monarchie gagnait en éclat tout ce que perdait la féodalité, et l'élite de la nation déjà se réunissait autour d'elle.

Le XIV^e siècle fut loin de compter autant de trouvères que les âges précédents ; les malheurs de nos guerres avec l'Anglais arrêtaient la marche de la littérature et les progrès de la civilisation. Quelques poètes cependant apparaissaient çà et là, et chantaient l'Amour que Mars ne fait jamais fuir. A leur tête était un gentilhomme de Brie, Guillaume de

Machault (1). Homme grave, laborieux et politique, il passa sa vie dans les bureaux des chancelleries royales, et fut tour à tour secrétaire de l'intrépide Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et du chevaleresque Jean de Valois, roi de France. Il sut de plus être à la fois musicien, compositeur et poète. Il consacrait spécialement sa plume à la littérature amoureuse. On lui devait des allégories galantes, de tendres ballades, des rondeaux ingénieux. Son renom était grand : roi des compositeurs contemporains, il dirigeait le progrès musical et méritait la place que lui donnait, comme artiste, l'estime du public. Il était le prince des trouvères de son temps ; mais, il faut en convenir, le petit nombre de ses concurrents avait rendu son triomphe facile. Agnès de Navarre, dès sa jeunesse, entendit vanter son mérite : les jours de l'enfance étaient passés pour elle depuis longtemps : elle entra dans cette belle période de la vie où l'horizon est d'azur, où le printemps embellit les jours et anime les nuits. Princesse jeune, belle, aimable, un peu coquette, plus avide peut-être de louanges que d'amour, elle conçut le projet d'atteler à son char, déjà suivi par les preux de France et de Navarre, le roi des poètes contemporains, le maître des artistes nationaux. Elle devait avoir seize ou dix-sept ans. En ce temps, comme de nos jours, c'était l'âge où tous les rêves sont permis à femme jolie et spirituelle. L'an 1347 ou 1348 du Christ s'écoulait alors. Machault comptait déjà dix lustres : sa vie passée dans les intrigues d'Etat, ses voyages à la suite des rois, ses travaux et les veilles qu'ils entraînaient, l'avaient fatigué. Déjà la goutte tyrannisait ses membres endoloris ; sa vue s'affaiblissait et il ne voyait que d'un œil. De plus, il était, il avait toujours été laid. Ces circonstances auraient dû calmer son imagination et lui permettre de se voir tel qu'il était, c'est-à-dire un respectable invalide de Cythère. Machault, bon conseiller des rois, fonctionnaire influent, littérateur populaire et musicien de mérite, avait eu des courtisans et quelques bonnes fortunes. Peut-être se croyait-il encore valoir

(1) Ce volume fait suite à notre édition des poètes de Champagne antérieurs au XVI^e siècle. Les *Œuvres de G. de Machault* font partie de cette collection. Nous y avons publié sur sa vie, ses poèmes et les faits qui vont suivre, des détails et des documents auxquels nous renvoyons le lecteur.

ce qu'il avait valu. De fait, il ne songeait pas à sonner le couvre-feu, et l'amour n'était pas encore pour lui de l'histoire ancienne.

Un ami, complaisant député d'Agnès, vint discrètement le prévenir qu'une jeune et belle princesse, éprise de son renom sans tache, éprouvait pour lui la passion la plus sincère. Il lui remit une gracieuse lettre et un rondeau flatteur qui renfermait la déclaration la plus tendre. Machault se demande s'il rêve ; cependant son amour-propre le rassure : son cœur remonte aux illusions de ses jeunes années, son imagination s'exalte, elle accepte ce que la raison devait refuser. Il rentre dans la carrière des galantes aventures. La goutte, par un malencontreux hasard, retenait alors le poète sur son lit de douleur. Aussi, fût-ce par correspondance que se nouèrent des relations destinées à peser sur le reste de ses jours.

Machault, sans doute, eût pu reculer ; mais enfin il n'avait pas choisi son rôle. Il était provoqué. Libre de fait et de droit, il pouvait accepter le duel d'amour ; et qui l'aurait accusé d'avoir mal choisi ?

Mais en était-il de même d'Agnès ? Quels motifs pouvaient conseiller une liaison sans amour, où, pour elle, tout était disproportionné ? Quel brave capitaine, quel noble duc, quel beau et jeune cavalier n'eût été fier d'un seul de ses regards ? Plaisirs, chansons à danser, fêtes, gaieté, tous les trésors de bonheur que donnent la jeunesse et la santé, vivaient autour d'elle ; et cependant elle offrait son estime, ses affections à Guillaume de Machault, officier de plume, laid, infirme, fatigué par l'âge et le travail. Était-ce ce que dans le monde on nomme un caprice ? Sa position, sa jeunesse, son esprit la garantissaient d'un pareil travers ; Machault avait trop de dignité pour s'y prêter ; ses cheveux gris, ses infirmités le lui défendaient. Était-ce un badinage dont une jeune princesse crut pouvoir, pendant quelque temps, amuser ses loisirs, et dont fut victime un poète dont le cœur avait eu le tort de ne pas vieillir ?

Agnès fut-elle conduite à sourire au vieux trouvère par une de ces sympathies que fait éclore la communauté de goûts, d'études et d'inspirations ?

Nous l'avons dit, elle avait reçu l'éducation qu'on pouvait donner alors aux nobles damoiselles ; elle aimait la littérature des trouvères ; elle savait leurs chansons ; les romans de chevalerie lui étaient familiers : elle les citait avec à-propos,

comprenait les allusions que les auteurs du temps y faisaient sans cesse. Dans sa correspondance on voit, il est vrai, qu'elle écrivait peu. Ses lettres, les plus intimes, étaient souvent dues à la main d'un secrétaire (1). C'était l'usage du siècle, rois et seigneurs maniaient mieux l'épée que la plume et dictaient leurs ordres à des moines, à des clercs gagés ou d'occasion. Les dames n'étaient pas tenues d'en faire plus. Cependant Agnès savait écrire (2), seulement elle n'en abusait pas. Un poète peut-il d'ailleurs composer sans jeter sur le papier ou le vélin ses idées naissantes, les rimes incertaines ? et Agnès était une aimable sœur de la confrérie du gai savoir.

Elle dut sans doute ses premières inspirations à son goût pour la musique ; elle la cultivait avec succès et passion. « C'est le plus grand esbatement que je aie, — disait-elle dans une de ses lettres, — que de oïr et chanter bons dis et bonnes chansons, si je le savoie bien faire. » Sans avoir dans son mérite une confiance présomptueuse, elle demandait à Machault des leçons de chant, et dans la même lettre elle ajoutait : « Quant il plaira à Dieu que je vous veioie, s'il vous plaist, vous les m'apenez à mieulx faire et dire (3). » Dans d'autres épîtres elle lui envoie de ses poésies à mettre en musique (4) ; elle lui raconte comment elle s'empresse d'apprendre les chansons qu'il lui adresse (5), et pour le remercier de ses communications et lui prouver l'intérêt qu'elles lui inspirent, elle lui dit : « Je ne preng confort et esbatement fors en les veoir et en les lire et y prenz si grant plaisance, que je en laisse souvent autres besongnes. Si vous pri, mon trèz doulz cuer, qu'il vous plaise de les moi envoyer notées, et vous pri que vous les m'envoïés avant que vous ne les montriés à nul autre. Car, par ma foi, tant comme j'aie des vostres je ne quiers nulles autres apprendre (6). » Ainsi, comme

(1) Ma suer vint à moy quant je faisoie escrire ces lettres (*Œuvres de G. de Machault*, p. 147). Et si les lettres sont mal escriptes, si le me pardonnés, car je ne trouve mie notaire toujours à ma volenté (même ouv., p. 152). — A la suite de notre édition des *Œuvres de G. de Machault* est la correspondance d'Agnès et du poète.

(2) Je n'escriis mie autant que vous faites (même ouv., p. 146).

(3) Lettre d'Agnès (même ouv., p. 137).

(4) Même ouv., p. 136.

(5) — p. 136.

(6) — p. 138.

toutes les jeunes dames, elle aimait la musique nouvelle, et comme princesse aimable, jeune et belle, elle demandait la fleur des compositions de Guillaume. Sa voix cependant n'avait peut-être pas une grande étendue ; sans doute elle la devait plus à la nature qu'à ce travail ardent et continu que la nécessité seule sait imposer. Machault lui écrivait (1) : « Je vous envoie aussi une balade, si vous prie que vous en apprenez le chant, car il n'est pas fort, et si me plaist très bien la musique. » Ces derniers mots expliquent les premiers, et il est évident qu'ici un chant qui n'est pas fort, signifie musique simple et peut-être sans notes élevées. D'autres fois cependant Guillaume lui envoie des compositions d'une exécution plus difficile. Agnès l'avait prié de faire le chant d'une ballade qui lui plaisait, il obéit. « Et par Dieu ! — lui écrivait-il, — long tems ha que je ne fis si bonne chose à mon gré. Si vous suppli que vous le daigniez oyr et savoir la chose ainsi comme elle est faite, sans mettre ne oster... et qui la porroit mettre sur les orgues, sur cornemuse ou autres instruments, c'est sa droite nature (2). » Ces recommandations ne prouveraient-elles pas que la jeune princesse tentait parfois des modifications à la musique du maître ? Peut-être pouvait-elle faire des transpositions et même diriger l'exécution d'une partition. Une de ses lettres nous la montre initiée au maniement des notes, aux règles de l'harmonie, aux doctes principes des accords, science alors nouvelle et mystérieuse et dont Machault jetait les bases. Elle lui écrit : « Et vous prie que le plus tost que vous porrés, vous veuilliez faire le chant des chansons que vous m'avez envoiées et par especial : *L'œil qui est le droit archiers*, et de : *Plus belle que li biaux jours*, et sur l'autre chanson baladée je en fait une autre : et s'il vous semble qu'elles se puissent chanter ensemble, si les ay faites, je n'en ai encore fait qu'une couple : car les vostres sont si bonnes qu'elles m'esbahissent toutes (3). » Quoi qu'il en soit, le chant était pour Agnès une passion, et les morceaux de longue haleine ne l'effrayaient pas. Les lais étaient des pièces de vers qui comptaient parfois plus de deux cents rimes. Machault en

(1) *Œuvres de G. de Machault*, p. 136.

(2) *Même ouv.*, p. 140.

(3) — p. 138.

écrivit plus d'un et les mit en musique. Il fit parvenir à sa jeune amie une de ces compositions amoureuses et plaintives. Elle lui répondit : « J'ai pris et vue le lai, que estoit enclos en vostre douce lettre et vous promet que je le sorai au plus tost que je porrai et ne chanterai autre chose jusques à tant que je sache le dit et le chant. » Comme on le voit, elle était artiste et artiste intelligente et passionnée. Mais il en est du chant, si pur, si mélodieux qu'il soit, comme de l'hymne du rossignol au printemps, comme du parfum du lis sans tache, tout monte au ciel, rien n'en reste sur la terre : heureusement, de la littérature il n'en est pas de même. De la couronne poétique d'Agnès quelques fleurs ont survécu, gracieuses comme la beauté, comme l'amour dans l'âge où les nuits sont de rose et les jours d'azur.

Nascuntur poetæ : Agnès était née poète. Digne petite-fille de Thibault IV, elle lui devait et ses tendres penchants et son amour des lettres, et le don de produire lais et ballades ; d'ailleurs, elle nous l'apprend elle-même, aucun professeur ne lui révéla l'art de faire des vers. Dans sa seconde lettre à Machault elle lui dit : « Et sur ce je vous envoie un virelay, lequel j'ai fait ; et s'il y a aucune chose à amender, si la veilliez faire, car vous le savez miex faire que je ne fais ; car j'ai trop petit engien pour bien faire une tele besogne. Aussi n'eu je unques qui rien m'en aprist. Pourquoi, je vous pri, très chiers amis, qu'il vous plaise à moy envoier de vos livres et de vos dis, par quoy je puisse tenir de vous à faire de vos bons dis et de bonnes chansons.... et quant il plaira à Dieu que je veoïe, s'il vous plaist, vous les m'aprenrez à mieulx faire et dire (1). »

Voici donc un second fait qui peut expliquer la conduite d'Agnès : le musicien lui plaisait, les leçons du poète lui manquaient, elle avait le désir d'apprendre à bien rimer, il lui fallait un maître. Elle ne pouvait alors mieux choisir ; Machault était le roi des poètes de son âge. Agnès n'a pas l'amour-propre des auteurs de profession ; elle demande de bonne grâce des avis, se soumet aux corrections et promet de se montrer docile aux leçons qu'elle sollicite.

Sa première lettre à Machault a pour prétexte la communi-

(1) *Œuvres de G. de Machault*, p. 137.

cation d'un rondeau (1); elle cherche un confident sincère et bienveillant pour ses essais poétiques. La poésie est pour elle un amusement; elle écrit comme elle chante, pour embellir la vie et charmer ses loisirs.

Il n'existe pas de recueil des œuvres d'Agnès; Machault les a réunies et mêlées avec les siennes, soit parce qu'il en fit la musique, soit parce qu'il y fit des corrections, soit enfin parce qu'elles jouent un rôle important dans l'histoire de ses amours. Sans doute elles furent assez nombreuses, et nous en avons fait la collection aussi complète que possible. Les unes appartiennent à la jeune princesse d'une manière incontestable; elles sont désignées clairement dans les œuvres de Machault. Il en est quelques autres sur lesquelles les droits d'Agnès sont peut-être plus vagues. Peut-être les lui donner est-il une erreur; mais serait-ce un grand tort d'avoir ajouté quelques fleurons à la couronne d'une fille de nos rois, spirituelle par la grâce de Dieu, poète par droit de naissance? Machault nous révèle la variété de son talent: elle écrivait lais et rondeaux (2), virelais, chansons et ballades (3). Nous avons dit qu'elle s'exerçait à faire des chansons à deux récitatifs sur celles de Machault; souvent son travail obtenait l'assentiment du maître. « Les deux choses que vous m'avez envoyées, lui dit-il, sont très-bien faites à mon gré; mais si je estoie un jour avec vous, je vous diroie et apenroie ce que je n'apris en pus à créature, parquoy vous les feriez mieulz (4). » Un jour lui suffirait! La jeune muse avait donc peu de choses à apprendre. Aussi voyons-nous Guillaume s'intéresser à son élève. Sans doute dans cet intérêt il y a la part du cœur; mais enfin, si Machault est épris de la femme, le maître s'attache au disciple; il lui donnera d'affectueux avis, il lui révélera les secrets de l'art poétique, ses règles encore naissantes, ses ressources inconnues aux profanes; en un mot,

(1) Je vous envoie ce rondel; et s'il y aucune chose à faire, je vous pri que vous le me mandez. » (P. 135.)

(2) Par ma foy, vous m'avez envoyé un trop bon rondelet, et qui trop bien me plaist. » (Lettre de Machault à Agnès, p. 137.)

(3) « Ma douce amour, je vous remercie de vos dignes et précieuses reliques, de votre fermail, de vos paternostres et de votre belle ballade. » (Lettre de G. de Machault, p. 148.)

(4) Lettre du même, p. 139.

il fera pour elle ce qu'il n'a jamais fait pour personne. Elle en était digne. Machault n'aurait pas prostitué sa science, s'il n'avait senti que ses leçons devaient porter fruits de nature à lui faire honneur.

Alors fleurissait la littérature énigmatique : les poètes cachaient dans un rondeau le nom de leur dame ; c'était de la galanterie en logogriphe et de la passion en anagramme. Ces petits poèmes étaient généralement plus difficiles à composer qu'agréables à lire. Quand la pensée se torture pour s'encadrer dans des mots obligés, pour s'habiller de certaines lettres, elle n'a plus la libre allure de l'inspiration, plus de grâce naturelle, plus de douce naïveté ; ces pièces de vers n'avaient que le charme du mystère. Guillaume de Machault excellait dans ce genre de travail ; ses œuvres en contiennent de nombreux modèles. Agnès, sans doute pour lui plaire, affronta ce genre disgracieux de poésie ; elle fit pour lui ce que les trouvères faisaient pour leurs dames, et peut-être est-il le seul homme de son temps qui ait reçu pareil honneur. « Mon très-doulz cuer, lui dit sa belle amie, je vous envoïe un rondelet où vostre nom est. Si vous pri très amoureusement que vous le veuilliez penre en gré ; car je ne le sceusse faire, se il ne venist de vous. » Nous publions ce rondelet, non comme la perle la plus pure de l'écrin d'Agnès, mais comme preuve de la flexibilité de son talent, prêt à se plier à toutes les formes imposées par le siècle.

Guillaume ne fut pas le seul objet des poésies d'Agnès : le recueil que nous éditons en contient plusieurs, certainement dues à d'autres inspirations. Nous avons montré la jeune princesse attirée vers Machault par la musique et la poésie, et ce ne fut pas la seule fois dans notre histoire que princesse jeune et jolie aima poète laid et disgracieux. Une fille de rois d'Écosse, la première femme de Louis XI, n'a-t-elle baisé la vilaine bouche d'Alain Chartier !

D'autres motifs expliquent encore la conduite d'Agnès : jolie et coquette, elle aimait les louanges, et la poésie sait les donner. Peut-être rêvait-elle la gloire de l'esprit, des grâces, comme elle avait l'éclat de la naissance. Peut-être espérait-elle obtenir de Machault cette immortalité qui perpétuait le souvenir des héroïnes de nos légendes, des femmes illustres des anciens jours. Nul mieux que Machault ne semblait mieux pouvoir combler cet inquiet désir. Leurs relations prirent de suite un

caractère de galanterie amoureuse, et dès leur début elle voulut qu'il écrivit un poème en l'honneur de leurs amours. Il dut, par son ordre, y insérer toute leur correspondance, tous les détails de leur liaison, sans réserve, sans réticence : « Si ne veuil ni ne doit pas mentir », dit le poète au commencement de son œuvre. Aussi reçut-elle le nom du *Voir Dit*. Ce sont les premières confessions du cœur écrites en français, les premiers mémoires intimes que notre langue puisse revendiquer. Si, par hasard, cet original récit n'était qu'un badinage, ce serait encore le premier roman d'amour dont notre poésie n'aurait pas emprunté le sujet au monde fantastique des épopées guerrières.

Quelques doutes sur la sincérité de ce récit viendront peut-être au lecteur. La lecture attentive du *Voir Dit* révèle des lacunes, des omissions volontaires. Mais de ce que l'auteur n'a pas tout dit, il ne peut s'ensuivre que ce qu'il a dit soit inexact. Machault proteste lui-même de son respect pour la vérité. Un peu de mystère, d'ailleurs, n'embellit-il pas la vie réelle ? Le crépuscule du soir a ses charmes, et c'est aux ombres de la nuit que le parfum des fleurs enivre, que le chant du rossignol a toute sa magie.

Agnès, en commandant le poème du *Voir Dit*, n'avait pas l'intention qu'il restât secret, et quand cette intrigue fut connue du public, elle ne s'en inquiéta nullement.

Cette liaison ne pouvait longtemps rester ignorée. Amour de princes ont nécessairement témoins et confidents. La médisance et la raillerie s'emparèrent bientôt du texte qui leur appartenait. Les gens de lettres, les hommes de goût soupçonnèrent que cette intimité pouvait être simplement un jeu de l'esprit, où l'intelligence avait plus de part que le cœur. Ils s'enquirent moins du rendez-vous que des ballades échangées par les deux amants. On voulut connaître les essais poétiques d'Agnès ; on voulut voir si le sang du roi de Navarre n'avait pas menti.

Machault, dépositaire de ces intéressantes rimes, était d'une discrétion à toute épreuve. C'était pour lui chose sacrée et personne n'en avait reçu communication. Sans doute, les importuns d'un rang inférieur furent facilement éconduits ; mais quand la curiosité gagna les hautes régions de la cour, la résistance devint difficile : elle finit par être impossible, et voici ce que Guillaume fut obligé d'écrire à sa belle amie : « Mon très doulz cuer, ma chère suer et ma très douce amour, s'il vous plaist savoir, plusieurs greus signeurs scevent les amours

de vous et de mi, et ont envoié par devers moi un chappelain qui est moult mes amis, et m'ont mandé que par li je leur envoie de vos choses et les responses que je vous ay fait, spécialement : *Celle qui unques ne vous vit* (1). Si ay obéi à leur commendement, car je leur ai envoié plusieurs de vos choses et des miennes (2). » Le voile était levé : Agnès obtenait place sur le Parnasse des muses françaises. Elle approuva Machault. Cette publicité n'était-elle pas ce qu'elle désirait ? elle voulait du bruit, de l'éclat pendant ses belles années, du renom après elle.

Le début des relations établies entre le poète et sa belle amie, tout affectueux qu'il parût, était néanmoins en fait purement littéraire. Des lettres, des pièces de vers furent échangées. D'ailleurs, Machault avait alors la goutte : il ne pouvait donc prétendre à mieux.

Il reçut successivement des gages d'amitié plus intime. Ainsi la jeune princesse lui fit parvenir son anneau. Le poète, en retour, lui fit parvenir le sien. Bientôt elle lui donna son portrait. Ce gage d'amour eut la vertu de guérir son goutteux ami. Ils ne s'étaient pas encore vus, et Guillaume profita de sa convalescence pour chercher à rencontrer sa dame : il quitta donc la cour, sous prétexte de faire un pèlerinage.

Tous deux voulurent mettre leur sympathie à l'épreuve, et chacun eut l'idée de se faire représenter dans cette première entrevue : Machault par son secrétaire, la princesse par une amie. Mais la crainte d'une méprise les empêcha de pousser l'expérience au delà des bornes d'un simple projet. Machault avait trop à perdre quand le moment des explications serait venu. Toujours franc et loyal, il s'était peint dans ses poésies missives tel qu'il était ; d'ailleurs il devait être connu d'Agnès. Aussi l'accueil qu'il reçut fut tel qu'il pouvait le désirer. En racontant ce premier rendez-vous, le poète nous donne le portrait d'Agnès ; le voici :

Habit unques ne vi si cointe,
Ne dame en son habit si jointe :

(1) C'est le premier rondeau envoyé à Machault par Agnès.

(2) Page 144.

Pour ce un petit en parlerai,
 Ne ja le voir n'en célerai.
 D'azur fin ot un chaperon,
 Qui fu semés tout environ
 De verts et jolis papegaus
 Eslevés et tous parigaus.
 Mais chacuns a son col fermée
 Avoit une escharpe azurée,
 Et toute droite la blanche ele
 Et leur contenance étoit telle
 Que li uns devant li regarde,
 L'autre derrier qui fait la garde;
 Ainsi comme dame doit estre
 Surgardée à destre et à sénestre.
 Là doit elle bien regarder,
 S'elle vuelt bien s'onneur garder.
 Vestu ot une sourquenie
 Toute pareille et bien taillie,
 Fourrée d'une blanche hermine,
 Bonne assez pour une Roïne.
 Mais la douce, courtoise et franche,
 Vestu ot une cote blanche
 D'une escarlata riche et belle,
 Qui fu, ce croi, faite à Brusselle;
 Et si tenoit une herminette
 Trop gracieuse et trop doucette
 A une chaînette d'or fin,
 Et un anel d'or en la fin,
 A lettres d'esmail qui luisoient
 Et qui, *gardez moi bien*, disoient :
 Tu, qui sces jugier des coulours
 Et des amoureuses doulours,
 Dois savoir la signifiance
 Et de son habit l'ordonnance (1).

Comme on le voit, ce portrait est plus emblématique que réaliste : le blanc, l'azur et l'hermine représentent la constance, l'amour et l'honneur sans tache, et laissent comprendre de

(1) Livre du *Voir Dit*.

quelle nature purent être au fond les rapports de Guillaume et d'Agnès. Le poète, en cent autres occasions, vante les charmes de la dame, mais d'une manière vague ; comme tous les amants, il prodigue à sa bien-aimée les hommages dus aux grâces, à l'esprit, à la beauté, comme par exemple dans ce rondeau :

Blanche com lys, plus que rose vermeille,
 Resplendissant com rubis d'Oriant,
 En remirant vo biauté non pareille,
 Blanche com lys, plus que rose vermeille,
 Suy si ravis que mes cuer tandis veille
 Afin que serve à loy de fin amant.
 Blanche com lys, plus que rose vermeille,
 Resplendissant com rubis d'Oriant.

Nous n'avons même pu savoir si la petite-fille de Thibault était blonde ou brune. Machault, qui fut plusieurs fois amant heureux dans sa vie, a chanté tour à tour la brune et la blonde, et toujours avec discrétion.

Quoi qu'il en soit, Agnès était belle. Guillaume, enivré par son bonheur, demande un rendez-vous dans un verger aux frais et mystérieux ombrages ; Agnès l'accorde, elle y vient seule ; mais le poète, homme réservé par tempérament et par habitude, y amène son secrétaire. Laissons-le raconter lui-même ce premier entretien sous la verte feuillée :

.... sur l'erbe vert nous seymes :
 Là maintes paroles deymes
 Que je ne veuil pas raconter,
 Quar trop long serait à compter.
 Mais sur mon giron s'enclina
 La belle, qui douceur fine ha :
 Et, quant elle y fu enclinée,
 Ma joie fu renouvelée.
 Et ne sai pas s'elle y dormi,
 Mais un po somillia sur mi.
 Mes secretaires, qui fu là,
 Se mist en estant et ala

Cueillir une verde feuillette
 Et la mist dessus sa bouchette,
 Et me dist : — « Baisiez ceste feuille. »
 Adonc Amour , veuille ou non veuille,
 Me fist en riant abaissier
 Pour ceste feuillette baisier.
 Mais je n'i osoie touchier,
 Comment que je l'eusse moult chier.
 Lors désire le me commandoit ,
 Qu'à nulle riens plus ne tendoit.
 Mais cils tira la feuille à li ,
 Dont j'eus le viaire pali ,
 Car un petit fu paoureux
 Par force de mal amoureux.
 Non pourquant à sa douce bouche
 Fis lors une amoureuse touche ;
 Car je y touchai un petiot.
 Certes , unques plus fait n'i ot.
 Mais un petit me repentî ,
 Pour ce que quant elle senti
 Mon outrage et mon hardement ,
 Elle me dit moult doucement :
 — « Amis , moult estes outrageus !
 Ne savez-vous nulz autres jeux ? »
 Mais la belle prist à sourire
 De sa très belle bouche au dire ;
 Et ce me fist ymaginer
 Et certainement esperer
 Que ce pas ne li desplaisoit.

C'était un début de riant augure. Mais on voit, à l'inquiétude de Guillaume, qu'il ne se lançait qu'en tremblant dans une intrigue où tous les dangers étaient pour lui, et ceux du ridicule en cas de mystification, et ceux du châtement si la famille royale prenait au sérieux ce rêve qui venait rajeunir son automne.

Une semaine se passa dans de douces rencontres, d'aimables entretiens ; la poésie et la musique occupaient les deux amants. Machault donnait des leçons reçues avec plaisir ; Agnès chantait les ballades de son doux ami. Quelquefois de ses bracelets elle faisait un collier qu'elle lui mettait en badinant au cou.

Quelquefois elle tressait un chaperon de fleurettes qu'elle lui posait sur la tête, en lui disant :

..... Ami très-doux,
Dites moy, à quoy pensez-vous ?

Aux soupirs éloquents et discrets de Guillaume, elle répondait malicieusement :

Doulz amis, dont viennent cils plains ?
Par ma foi ! je vous garioie
Tout maintenant, si je savoie !

Puis, certaine du respect du poète, elle ajoutait avec un feint dépit :

Onques couars n'ot belle amie.

Le pauvre Guillaume en perdait le sens. Que voulait-elle ? N'était-ce pas une illusion ? Que répondre ? que faire ? Lui, l'amant heureux d'une fille de France ! lui, pauvre clerc de cour, humble gentilhomme de Brie ! Il n'avait pas tête grise pour rien. Cette fois, elle fut de bon conseil : afin d'éviter le péril, il prit bravement la fuite, il se hâta d'accomplir son pèlerinage. De retour auprès de Jean de France, encore duc de Normandie, il rentra dans les bureaux de la chancellerie et le calme de la vie positive. La raison avait eu le dessus ; mais, hélas ! l'amour eut bientôt sa revanche. Machault reçut avis d'un nouveau rendez-vous. Ce fut à Saint-Denis en France qu'ils se rencontrèrent. Agnès y vint avec une de ses sœurs ; elle en avait quatre, et le *Voir Dit* ne nous donne pas son nom. Elle fut aussi suivie d'une jeune parente. Machault, naturellement, l'avait précédée et attendait sa dame. C'était alors la célèbre foire du Lendit. Marchands, acheteurs et pèlerins encombraient la ville ; il fut impossible de trouver un hôtel convenable pour les quatre voyageurs. Enfin, on parvint à se procurer une chambre ; elle n'avait que deux lits. Grand fut l'embarras. Les voyageurs s'installent de leur mieux dans l'asile obtenu par la faveur du ciel. Le jour finissait, et bientôt il fallut songer

xx

à reposer si faire se pouvait. L'auteur du *Voir Dit* raconte ainsi comment se passa cette nuit aux palpitants souvenirs :

Lors la sœur n'attendit point ;
Ains se coucha en un des lits
A couverte de fleurs de lis.
Ma dame en l'autre se coucha ,
Et deux fois ou trois me hucha.
Aussi faisoit sa compaignette ,
Que avoit à nom Guillemette :
— « Venez couchier entre nous deux ,
Et ne faites pas le honteux ,
Vesci tout à point vostre place. »
Je respondi : — « Ja Dieu ne place
Que je y voise ! Là hors serai ,
Et là je vous attendrai
Et vous esveillerai à nonne ,
Si tost com j'orraï qu'on la sonne. »

Adonc ma dame jura fort
Que je iroie ; et quand vint au fort ,
De li m'aprochai en rusant ,
Et tousdis en moi excusant
Que ce à moi n'appartenoit.
Mais par la main si me tenoit ,
Qu'elles me tirèrent à force.
Et lors je criai : « On m'efforce ! »
Mais Dieus sut que de là gésir ,
C'estoit mon plus très grant désir . . .
Li sergens , qui l'uis nous ouvri ,
De deux mentelles nous couvri ,
Et la fenestre cloÿ toute ,
Et puis l'uis , si qu'on n'i vit goutte.

Et là ma dame s'endormi ,
Tendis l'un de ses bras sur mi.
Là fui longuement de lès elle
Plus simplement qu'une pucelle ,
Car je n'osoie mot sonner ,
Li touchier ne araisonner ,

Pour ce qu'elle estoit endormie.
 Là vi je d'Amour la maistrie,
 Car j'estoie comme une souche
 De lez ma dame en ceste couche...
 Et toute voie à la parfin,
 Ma dame, que j'aime de cuer fin,
 Qui la dormit et sommillia,
 Moult doucement s'esvillia,
 Et moult doucement toussi,
 Et dist : — « Amis, estes vous cy?
 Acolez moi seurement. »
 Et je le fis couardement.
 Mais moult me le dist à bas ton;
 Pour ce l'acolay à taston,
 Car nulle goutte n'i veoie,
 Mais certainement bien savoie
 Que ce n'estoit pas sa compaigne.
 C'estoit comme cilz qui se baigne
 En flume de paradis terrestre...

A la lecture de ce naïf récit, on est tenté de se demander ce qu'est devenue la réserve diplomatique de Guillaume; mais le fait se justifie par les mœurs du temps, simples encore et privées de cette délicatesse si chère à notre siècle. Cette scène trouve des exemples dans nos chroniques sur la vie intime de nos pères. D'ailleurs elle a deux témoins perpétuels, deux jeunes filles qui parleront sans doute. On ne ferme pas la porte, et le serviteur de l'hôtellerie vient, quand chacun est couché, placer des couvertures aux pieds de nos voyageurs. Après quelques propos joyeux, Agnès s'endort paisiblement, comme dans sa couche virginale, aux côtés de sa mère. Sa sœur et sa compaignette ne sont-elles pas auprès d'elle ! Honni soit donc qui mal y pense.

Sans doute, en cette circonstance, Machault recueillait le bénéfice de sa goutte et de la cinquantaine; il ressemblait peu à un galant, et pouvait se donner pour le père de nos pèlerines. Il est des jours où les cheveux gris, où les infirmités et leurs conséquences ont leur valeur et donnent des privilèges : c'est une compensation aux misères de l'âge. La même bonne fortune n'eût pas été le partage d'un jeune trouvère aux cheveux blonds ou d'un vaillant capitaine à la fière et noire moustache. Quoi

qu'il en soit, Machault, tel qu'il était, ne dormit pas. A quoi songea-t-il jusqu'à none? Fort peu sans doute aux affaires de monseigneur le duc de Normandie. L'imagination chez le poète ne vieillit pas : la sienne rêva le paradis terrestre; mais sa sagesse fut victorieuse, et le baiser du matin le récompensa d'une lutte soutenue avec héroïsme.

Cette narration n'est donc pas une indiscretion grave à reprocher à l'auteur. La composition du *Voir Dit* était une exigence d'Agnès, une complaisance de Machault. Aussi le voit-on sans cesse hésiter entre la soumission de l'amant et le respect inquiet du fonctionnaire. Il n'avance dans son récit qu'en hésitant; sans cesse il demande s'il faut tout dire; il n'a rien publié sans s'être soumis à la censure. Il communiquait de temps à autre, à sa belle amie, les portions du poème déjà faites, en lui demandant ce qu'elle en pensait. « Et s'il y a, — lui disait-il dans une de ses lettres, — aucune chose à corriger, faites y enseignes, car il vous a plus que je y mette tout notre fait. Si je ne say si y met trop ou po (1). » Et ailleurs : « Si ne say s'il est bon que je mette vos lettres en mon livre tout ainsi comme elles sont. » Plus loin il ajoute :

Et si j'ai dit trop ou pau,
Pas ne m'esprins; car, par saint Pau!
Ma dame veult qu'ainsi le face,
Sous peine de perdre sa grace.
Et bien veult que chascun le sache,
Puis qu'il n'i a ni vice ni tache.

Cette protestation de Guillaume explique son rôle; elle était nécessaire pour donner à ce qui suit son véritable caractère. Tout passe, même les *beaux jours*, et surtout les *beaux jours*; il fallut bientôt quitter l'hôtellerie hospitalière. Les adieux furent tendres. Écoutons le *Voir Dit* :

Adonc la belle m'acola,
Et mis son bras à mon col a,
Et je de deux bras l'acolai,
Et mis son autre à mon col ai.

(1) P. 448.

Si attingnit une clavette
 D'or, et de main de maistre faite,
 Et dist : — « Ceste clef porterez,
 Amis, et bien la garderez,
 Car c'est la clef de mon trésor ;
 Je vous en fais seigneur dès or,
 Et desseur tous en serez mestre,
 Et si l'aim plus que mon œil destre,
 Car c'est m'onneur, c'est ma richesse,
 C'est ce dont je puis faire largesse. »

Ce don d'amour n'est pas une des moins singulières confidences du *Voir Dit*. Qu'était cette clef ? De quel trésor ouvrait-elle la serrure ? Quelques passages des lettres d'Agnès et de Machault et les mœurs du temps laissent deviner de quelle nature il pouvait être.

C'était alors l'usage des ceintures de chasteté ; jeunes filles et jeunes femmes en portaient, surtout dans le Midi. Agnès n'avait-elle pas la sienne et ne remettait-elle pas à Machault la garde de son honneur virginal ? Avant de repousser cette interprétation, que le lecteur peut trouver audacieuse et inconvenante, qu'il jette un coup d'œil sur quelques lettres échangées après le voyage de Saint-Denis.

De retour dans son manoir, Agnès écrivait à Machault : « Si vous jur en l'ame de moy que il n'est eure, en quelque estat que je soye, que il ne me soit avis que je vous voie devant moy, et qu'il ne me souviengne de vostre manière et de tous vos dis et vos faits, et par espécial de la journée de la bénéysson du Lendit et de l'eure que vous partistes de moy, et je vous baillai ma clavette d'or : si la veuillies bien garder, car c'est de mon trésor le plus grand. »

Machault, dans sa réponse, lui raconte que le bruit de leurs amours commence à se répandre ; puis il ajoute : « Quant au noble et riche trésor dont j'ai la clef, par Dieu ! je l'irai deffermer le plus tost que je porai, et seront au deffermer foi et loyauté, droiture et mesure, et si désir voloit faire le maistre, on ne le soufferoit mie, puisque vous et moi, et loiaulté et bonne espérance sommes aliés contre li, et par ma foy ! il est à moitié desconfis. »

Réponse d'Agnès : « Vous m'escrisiez que vous veniez brièvement deffermer le trésor dont vous avez la clef, et si ceulx que

vous m'avez mandé qui seront au deffermer y sont, la compagnie en vaudra mieulz, et je pense bien que il y seront, et ne cuide mie que si désir y vient, qu'il nous puist en rien gréver, car cette noble compagnie l'aroit tost desconfit. »

Réponse de Machault : « Vous m'avez fait garde et trésorier des deus plus nobles choses qui soient en tout le monde, c'est de vostre cuer et de vostre riche trésor, et si Dieu plaist, j'en ferai si bonne garde, que Dieu et vous et tous ceulz qui le savent s'en tenront bien apaiés. » Et ailleurs : « Car ce riche trésor, dont je porte la clef, j'en use ainsi com cilz qui est rois, et nulz ne le scet que li. Si n'a nul bien de son royaume et ressemble Tantale, qui muert de soif et qui est en l'eau jusques au menton et ne puet boire. Mais ce me griève trop que Raison m'a dit que Dangier porte une clef de ce trésor avec moi, et que je ne le puis deffermer sans li, et aussi que Argus a tous ses C. yex, ne fait que resgarder et espier que nulz ni atouche, et s'il en veoit aucune chose oster, il le diroit tantost à Malebouche, qui le chanteroit à note par tous les quarrefours du pays. »

Il faut remarquer ici qu'en langage d'amour, *Dangier* signifie tuteur, mari, père, mère et surveillant. A la fin de cette lettre, Machault parle de la grande peste qui ravagea la France en 1347 et 1348, et Agnès n'était pas encore mariée. Le mot *Dangier* désigne donc les personnes qui devaient veiller sur sa conduite.

Il est difficile de se méprendre sur la nature de la clef que Machault croyait tenir. Cette possession fut pour lui la source de rêves enchanteurs, qui longtemps bercèrent son imagination et endormirent sa raison.

Agnès avait-elle une pareille clef à confier, et l'avait-elle remise à son bel ami? A côté de ces questions, il en est une autre dont la solution doit avoir le pas : aimait-elle réellement le pauvre Guillaume?

C'est aussitôt après le voyage de Saint-Denis que les grands seigneurs firent demander communication des poésies et des lettres du poète et de la dame. Il lui fit part de leurs instances et de la nécessité où il se trouve d'y céder. Voici sa réponse : « Si me plaist très bien que vous leur en aiés envoyé, car je veil bien que Diex et tout le monde sache que je vous aim et ay plus chier que homme qui au jour de hui vive, et si me tien à mieulx pa-

rée et à plus honorée de votre amour que ne Roi ne Prince qui sont au monde (1).

Ce consentement facile de la princesse, ses compliments exagérés, ne paraissent pas étranges au poète. Cependant, si cette jeune fille eût eu pour lui un penchant sincère, l'eût-elle affiché de gaieté de cœur? Eût-elle permis la publicité de ses sentiments intimes, d'une faiblesse qui pouvait perdre son avenir? Machault se fait illusion, sa passion l'aveugle, et nuit et jour il travaille pour sa royale amie.

Ces ballades, ce poème qui chantaient ses charmes, satisfaisaient les désirs d'Agnès; aussi ne cesse-t-elle de l'encourager dans ses lettres. « Et ai grant joie, — lui écrit-elle, — de ce que vous estes remis à faire nostre livre, car j'ay plus chier que vous le faciez que autre chose (2). » A son billet elle joint comme gages d'amour quelques objets de toilette portés par elle.

Le poète s'exalte, il travaille sans relâche : « Vostres livres, — lui répond-il, — se fait et est bien avancés, car j'en fait tous les jours cent vers : et par m'ame! je ne me porroie tenir du faire, tant me plaist la matière ; mais j'ai trop à faire à quérir les lettres qui respondent les unes aux autres. Si vous pri qu'en toutes les lettres que vous m'envoierez dores en avant, il y ait date sans nommer le lieu. » Agnès n'en fit rien. Aussi règne-t-il dans les détails du *Voir Dit* un vague chronologique fort regrettable. Plus loin le poète entre dans les vues d'Agnès; il veut « que on parle de leurs amours cent ans cy après, en tout bien et en tout honneur. » Enfin il n'oublie pas de faire valoir son zèle amoureux en ajoutant : « Vous me faites vieillier une partie des nuis et escrire grant partie des jours (3). »

Pendant que le poète travaillait, la contagion et la guerre chassaient la cour de châteaux en châteaux. Agnès la suivait, et de temps à autre donnait à Machault un souvenir. Elle s'inquiétait surtout de ce que devenait le *Voir Dit*.

De son côté, le poète s'inquiétait de cette longue absence; il avait vu en rêve sa dame vêtue de vert, couleur de l'inconstance; il ne demandait qu'à être rassuré. Rien ne ralentissait sa verve dévouée, et par chaque courrier il soumettait à sa belle

(1) P. 145.

(2) P. 145.

(3) P. 146.

amie ce qu'il venait d'écrire, et demandait avis et correction. Il s'excusait près d'elle de tout dire, et, pour lui plaire, émettait l'espoir d'éterniser par ses vers le souvenir de leurs amours.

Le poème devenait un volume ; son importance devait satisfaire la coquetterie la plus ambitieuse. Aussi Machault reçut-il d'Agnès la lettre ci-après :

« Mon très doulz cuer, ma douce amour et mon très chier ami, plaise vous savoir que je suis où vous savez, et sachiez que quant il vous plaira à venir, vous y trouverez tel joie et tele douceur que vous pourriez penser et souhaidier, car j'ai emprisonné Dangier et Malebouche, et si ay endormi Argus en tele manière, qu'il ne ha celli qui ja vous puisse gréver de riens. Quant ce sera que vous venrez, je vous pri que vous prenes vostre ostel en l'ostel que vous saves, car il me semble que c'est le meilleur. Et voldroie bien, s'il pooit estre, que vostre secrétaire venist avec vous, et s'il ne puet estre, si amenés avec vous de vos gens, ceulz en qui vous vous fiez le mieulz. Et venez si sécrement que nuls ne sache rien de vostre venue, jusques à tant que je aurai parlé à vous. Et à mon pooir le trésor sera deffermés avant qu'il soit nulle nouvelle de vostre venue, et si tost comme vous serez descendus en l'ostel dessus dit, si envoiés par devers moi en l'ostel de ma mère aucun de vos gens, et par cellui m'escriviez vostre venue. Et s'il trouvoit en l'ostel de ma mère aucune personne qui li demandast dont il venist, qu'il deist qu'il venist de ma suer, et qu'il m'apporte lettres de par elle.

« Mon trez doulz cuer, je vous pri que vous m'escrisiez vostre estat par ce message, et quant vous venrez par devers moi, adfin que je puisse mieulx estre avisée de mon fait. Car je promets loiaulment que la plus grant cause pour quoi je sui venue où je suis, si est pour ce que je vous y porray veoir plus à loisir que aillours. Vostre très loiale amie (1)! »

Cette lettre était conçue de manière à donner au poète les espérances les plus riantes ; les précautions indiquées par Agnès semblaient lui promettre la réception la plus digne d'envie. La clavette paraissait devoir être enfin pour lui la clef du paradis d'amour (2).

(1) P. 150.

(2) Titre d'un des lais d'Agnès.

A cette époque Agnès, encore libre de disposer de sa main, vivait chez sa mère, sans doute au milieu de jeunes demoiselles plus rieuses que prudentes, entourée d'adorateurs, parmi lesquels elle avait fait un choix.

Aussi cette mystérieuse clavette était pour Machault ce que fut pour la Châtre le célèbre billet de Ninon. Agnès et ses amies s'amusaient des rêveries du pauvre poète, et la cour entière se divertissait à ses dépens.

Un ami charitable vint enfin le prévenir de ce qui se passait : ses ballades amoureuses, ses lettres intimes sont livrées par Agnès aux princes et à leurs compagnons, et chacun d'en rire. Le rendez-vous qu'on lui donne n'est pas sérieux : une mystification l'attend.

Machault est stupéfait; il refuse de croire au rôle qu'on lui donne : lui le poète distingué, l'artiste émérite, le conseiller des rois, jouet des railleries de la cour, trompé par l'amie à laquelle il consacre ses jours et ses nuits, sa verve et ses talents! cela ne se peut.

Cependant il réfléchit, la raison se réveille; il se souvient des regards moqueurs qu'on lui lance quand il passe; il a même entendu dire près de lui d'un air railleur : « Voici Guillaume de Machault qui a belle amie! »

Le bon sens, la dignité de son caractère reprennent le dessus : il n'ira pas au rendez-vous qu'on lui donne. Il écrit à Agnès que l'amitié lui révèle les perfidies de l'amour. « Un ami, — lui écrit-il, — m'a dit, et pour certain, que vous monstrez à chascuns tout ce que je vous envoie, dont il semble à plusieurs que ce soit une moquerie. Si en faites votre volenté; mais j'ai bien aucune fois esté en tel lieu, comment que je vaille po, que on ne me faisoit mie ainsi... Si ne vous pense plus à escrire chose que vous ne puissiez monstrez à chascun, car il semble que ce soit pour vous couvrir, douce dame, et faire semblant d'un autre amer... Je vous envoie ce que j'ai fait depuis de vostre livre; si le puez montrer à qui qu'il vous plaist, car par ma foy! je mettois grant peine à le faire. Et comment que vous teingniez que ce soit moquerie, par m'ame! il n'a mie III personnes au monde pour que je l'entreprinsse à faire (1). »

(1) P. 154.

Comme on le voit, c'est par le *Voir Dit*, fidèle à son titre, que nous connaissons le malheur de Machault. Sa franchise est-elle une vengeance, une expiation de sa crédulité? Il avait enfin deviné toute la vérité : Agnès ne l'aimait pas, elle en aimait un autre. Quel était-il?

A la cour de France vivait alors ce Gaston Phébus, comte de Foix, dont la mémoire est si chère aux guerriers, aux poètes, aux chasseurs. En 1348, il n'avait que vingt ans ; jeune, beau, vaillant, il était le modèle de la chevalerie. Voici le brillant portrait que Froissart en traçait encore quarante ans plus tard (1) :

« Le comte Gaston de Foix dont je parle, en ce temps que je fut devers lui, avoit environ cinquante-neuf ans d'age, et vous dis que j'ai en mon temps vu moult de chevaliers, rois, princes et autres ; mais je n'en vis oncques nul qui fut de si beaux membres, de si belle forme, ni de si belle taille et viaire bel, sanguin et riant, les yeux vairs et amoureux là où il lui plaisoit son regard à asseoir. De toutes choses il étoit si très parfait, qu'on ne le porroit trop louer ; il aimoit ce qu'il devoit aimer, et hayoit ce qu'il devoit haïr. Sage chevalier étoit et de haute emprise et plein de bon conseil... Il fut large et courtois en dons... et aux champs, été ou hiver, aux chasses volontiers estoit, d'armes et d'amour volontiers se déduisoit... Il étoit accointable à toutes gens, doucement et amoureusement à eux parloit... Il prenoit en toutes ménestrandies grand ébattement, car bien s'y connoissoit ; il faisoit devant lui et ses clerks volentiers chanter chansons, rondeaux et virelais... Brièvement et tout ce considéré et avisé, avant que je vinsse en la cour, je avois été en moult de cours de rois, de ducs, de princes, de comtes et de hautes dames, mais je n'en fus oncques en nulle qui mieux me plut, ni que fut sur le fait d'armes plus réjouie comme celle du comte de Foix estoit. »

Tel était Gaston Phébus à cinquante-neuf ans ! Que devait-il être en 1348, alors qu'il ne comptait que vingt printemps ? Près de lui qu'était Guillaume de Machault, pauvre gentilhomme de Brie, homme de plume et de bureaucratie, borgne, laid, goutteux et chargé de dix lustres pesants ? La lutte n'avait pu être sérieuse, elle n'avait jamais existé. Au comte de Foix le cœur

(1) Froissart, liv. III, chap. 43.

de la princesse , à Machault un caprice de jeune fille coquette et malicieuse.

Gaston Phébus donnait à la royale damoiselle un nom , un riche domaine , une position princière ; il était d'une figure , d'un âge et d'une valeur personnelle , comme homme d'épée et comme homme d'esprit , à conquérir ses affections ; il les obtint , et bientôt il fut son fiancé. Pour lui furent évidemment écrites les tendres poésies de la jeune princesse ; elle y vante , dans celui qu'elle aime , des charmes et des mérites que Machault n'eut jamais. C'était pour lui plaire qu'elle avait pris des leçons de littérature ; c'était à lui seul que devaient appartenir tous ces trésors du cœur et de l'esprit dont le poète avait rêvé la possession.

Guillaume fit d'abord quelques efforts pour reprendre un terrain qu'il croyait avoir perdu ; il adressa quelques reproches en vers : on chante ce qu'on ne peut dire. Citons entre autres deux rondeaux , qui peignent assez bien les peines amoureuses de leur auteur :

Voici le premier :

Sé pour ce muir qu'amours ay bien servi ,
Fait mauvais servir si fait signour.
Ne je n'ay pas , ce croy , mort desservi
Pour bien amer de très loial amour ;
Mais je voy bien que finir faut un jour ,
Quant je congnois et voy tout en appert ,
Qu'en lieu de bleu , dame , vous vestez vert (1).

Le vert , nous l'avons dit , cette riante couleur du printemps si chère aux amours , était aussi l'emblème de l'infidélité ; en mai tout se renouvelle , tout change. L'azur était au contraire l'emblème de la constance , de la fidélité sans tache. Le poète fait une humble allusion aux rêves qui troublaient son sommeil.

Le second rondeau est plus fier : Machault se relève avec dignité et repousse le rôle ridicule qu'on lui fait jouer :

Se ne suy pas de tel valour ,
Dame , qu'à vous doye penser ,

(1) P. 55.

xxx

Ne que souhaidier vostre amour
Deusse, à raison regarder;
Mais plus vous aim , si Diex me voie,
Que nulz; et puis qu'il est ainssi ,
Dame, com povres que je soie ,
J'ay bien vaillant un cuer d'ami (1).

Le mariage d'Agnès et de Phébus n'était pas encore officiellement annoncé. La jeune princesse répondit par des assurances d'amitié. Dans sa lettre il est encore question de la mystérieuse clavette, mais ce n'est plus que celle d'un coffre où serait enfermé son cœur; elle la réclame par lettre, par messenger. Elle supplie Machault de venir, elle veut avoir avec lui une explication. Guillaume, blessé dans ses affections d'amant, dans sa dignité d'homme sérieux, refuse ce rendez-vous; son secrétaire le remplace. Quelles furent les explications d'Agnès? Le *Voir Dit* ne nous le révèle pas; mais la jeune princesse remit à l'envoyé de son maître en poésie quelques bijoux tirés du coffre mystérieux dont elle avait sans doute la véritable clef. Il était le dénouement d'un badinage peut-être trop prolongé. Machault refusa noblement de recevoir le salaire de son travail et de sa complaisance, la réparation pécuniaire du ridicule qu'il subissait, du chagrin qui devait peser sur son existence; mais, en homme de cour, il promit de restituer le gage d'amour reçu par sa crédulité. Sa dernière lettre nous le montre prêt à finir le poème du *Voir Dit*; il fait taire le ressentiment de son amour-propre et les regrets de son cœur. Il avait aimé sa noble amie: il lui pardonne. Agnès avait compté sur la générosité du poète; elle lui répondit une lettre affectueuse, où elle implore l'oubli du passé, prie Guillaume de conserver pour l'amour d'elle les bijoux qu'elle lui donne, et termine sa dernière lettre par un affectueux rondeau.

Ici finit le poème du *Voir Dit*. Le poète ne chercha jamais à venger ses injures; il se plaignit, mais en respectant dans Agnès la femme qu'il avait chérie et dont il avait cru posséder l'amour.

Agnès avait donné l'espérance du bonheur, Machault avait donné l'espérance du renom: n'étaient-ils pas quittes! Seulement pour le poète les jours de l'automne étaient venus et ses

(1) P. 55.

illusions s'en étaient allées avec les dernières feuilles. Agnès, au contraire, était au printemps de l'âge : fleurs devaient encore longtemps fleurir pour elle. A son tour elle allait subir sérieusement l'épreuve de la vie ; elle allait aussi voir s'évanouir ses rêves les plus doux : Gaston Phébus, le fier comte de Foix, devait trop tôt venger le modeste secrétaire du duc de Normandie.

Le mariage d'Agnès, suivant la Chronique de Saint-Denis, eut lieu dans la chapelle du Louvre, le 4 août 1349 (1). Le 21 septembre suivant, le roi ratifiait cette alliance, honorable pour la maison de France, et les fêtes célébrées à cette occasion ne tardèrent pas à faire oublier à la cour la mésaventure du poète.

Ce poète aurait dû faire comme la cour, oublier ses rêves malheureux et se replier sur des souvenirs heureux : il n'en fit rien. Il se posa en victime de l'amour ; il afficha des prétentions que rien ne justifiait, que tout condamnait, et sa position, et celle d'Agnès alors mariée, et la conduite de la jeune comtesse désormais sans reproche. Il ne craignit pas de demander ce qu'il avait cru pouvoir obtenir. Agnès ne voulait plus continuer le rôle coquet et léger qu'elle jouait gaiement dans le *Voir Dit*. Gaston Phébus, prince méridional, passionné, jaloux comme un enfant des Pyrénées, n'eût pas souffert même une apparence de badinage. Il ne craignait pas Machault, et le silence d'Agnès fut tout ce qu'il exigea d'elle.

Machault, dans une de ses ballades, nous apprend lui-même que ses lettres, ses ballades, ses pièces, restèrent sans réponse.

En voici le premier couplet :

Je puis trop bien ma dame comparer
 A l'ymage que fist Pygmalion.
 D'yvoire estoit, tant belle et si sanz per
 Que plus l'ama que Médée Jason.
 Li fols toudis la prioit ;
 Mais l'ymage rien ne li respondoit.
 Ainssi me fait celle qui mon cuer font ;
 Qu'adès la pri et riens ne me respont (2).

(1) Ou le 5 juillet 1348.

(2) P. 60.

Machault, sans doute, ne méritait pas la mystification dont il avait été l'objet : mais sa persévérance était une faute ; il ne craignit pas de donner à sa folle passion le caractère de la jalousie (1). Ses plaintes prirent un caractère de reproches que la conduite d'Agnès repoussait. Il les mettait en rondeaux et les lui envoyait.

En voici quelques-uns :

Sé par amours n'amiez autrui ne moy,
 Ma grief dolour en seroit assez mendre ;
 Car espérance aroye en bonne foy,
 Sé par amours n'amiez autrui ne moy.
 Mais quant amer autre, et moy laissier voy,
 C'est pis que mort... (2).

Et ailleurs :

Pour Dieu, Dame, n'aimez autre que mi,
 Car par ma foy je n'aim autre que vous.

La fièvre qui troublait le poète ne se calmait pas, et parfois il allait jusqu'à se montrer jaloux des droits de Gaston Phébus.

Voici quelques-uns des vers imprudents qu'il fit sous cette folle impression d'esprit :

Las ! amours me soloit estre
 Douce, courtoise et po fière
 Et de ses dous biens repaistre
 Com vraie amôreuse mère.
 Or m'est sa grace si chière
 Qu'en dolour me fait languir
 Et avoir toute griété
 Quant je voy autrui jouir
 De ce que jay tant amé (3).

Il fallut mettre un terme à ses importunités. On lui interdit l'accès des lieux où vivait la comtesse de Foix. Force lui fut de

(1) Trop est crueux li maulz de jalousie, p. 58.

(2) *Œuvres de G. de Machault*, p. 53.

(3) P. 64.

se soumettre ; mais il ne put se taire, et c'est encore à ses plaintives poésies que nous devons la connaissance de cette nouvelle et dernière disgrâce.

« Ma dame m'a donné mon congié », dit-il dans un rondeau (1) :

Ma joie et l'onneur de mi,
 Mon cuer, m'amours, mes déhors
 Et mes amourens trésors
 M'ont de leur grace banni (2).

Et ailleurs :

Mais la bele sans orgueil,
 Qui met en moi tout ce dueil,
 Ne vuet que je passe le sueil
 De son pourpris (3).

Comme toutes les victimes de l'amour, il crut qu'il en perdrait la vie : il le dit, le chanta sous toutes les formes, et ses poésies sont pleines d'adieux à ce monde, où son âme était en peine, à celle qui le faisait souffrir.

Morray-je donc sans avoir vostre amour,
 Dame que j'aime !

dit-il dans une de ses plus touchantes ballades. Mais la comtesse de Foix ne l'écoutait plus : son cœur et ses affections étaient ailleurs. La maternité, ses joies et ses chagrins, les jours heureux et les afflictions du mariage absorbèrent bientôt toute sa vie. Sans doute les condoléances de Machault trouvèrent quelques échos malins et complaisants. Agnès répondit à la médisance par une joyeuse ballade. Sa conscience était sans reproche grave, et elle bravait les propos des méchants. Elle rimait encore ; mais c'était à son époux, à Gaston Phébus seul, que s'adressaient ses chants d'amour.

(1) Exemplaire de Berry, fol. 435.

(2) Le lay mortel.

(3) Le lay de plour.

Machault finit par courber la tête devant une destinée qu'il avait dû prévoir. Il ne mourut pas de chagrin, mais il quitta la cour. Pourvu depuis longtemps des revenus d'une prébende dépendant du chapitre de Reims, il se retira dans son canonicat et fut assez sage pour donner aux muses le reste de son existence. Agnès continua d'être l'âme de ses inspirations. Il acheva, retoucha son poëme du *Voir Dit*. Il dut lui faire subir de nombreuses modifications, des suppressions regrettables. On en fit plusieurs copies qu'il offrit aux princes lettrés de son temps. Peut-être était-ce une consolation pour lui, un hommage à celle qu'il ne cessa jamais de chanter et d'aimer.

Pendant qu'il se donnait pour le type de l'amant fidèle, Gaston Phébus vivait en mari volage; il ne tarda pas à trahir Agnès. Une seule affection ne pouvait suffire à son cœur ardent. Jeune, brave, puissant, il n'eut pas de peine à se faire aimer. Il fut inconstant dans son inconstance, et plus d'une fois il abandonna celles qui s'étaient faites complices de ses infidélités. Il eut plusieurs enfants naturels, qu'il élevait chez lui comme les siens et sous les yeux d'Agnès, dont il insultait ainsi la juste douleur.

D'autres infortunes devaient encore la frapper. Peu de temps après son mariage, le 6 octobre 1349, elle perdait sa mère. Charles le Mauvais, son frère, ne tarda pas à déshonorer par ses perfidies et ses crimes le trône de Thibault.

Les consolations de la maternité restaient encore à la malheureuse comtesse : son mariage avait été fécond. Dieu lui donna plusieurs enfants, mais un seul fils lui restait. Brave, spirituel, bien fait, digne héritier de ses pères, il donnait à sa mère bonheur et consolation, il promettait à sa vieillesse des jours de félicité. On le nommait Gaston.

Mais l'amabilité du jeune comte ne pouvait compenser les torts de son père, et l'intérieur d'Agnès ne pouvait être heureux. Le public savait ses peines, et les chroniques en ont conservé le souvenir : « Voir est, — dit Froissart (1), — que le comte de Foix et madame de Foix, sa femme, ne sont pas bien d'accord ni n'ont été trop grand temps a... » Charles le Mauvais, roi

(1) Liv. III, ch. 43.

de Navarre, entretenait et exploitait leurs dissensions domestiques. Une occasion fatale lui fut offerte de faire peser sur sa malheureuse sœur son infernal génie. Il ne la manqua pas.

Le sire d'Albret était prisonnier du comte de Foix. Le roi de Navarre offrit de se rendre sa caution jusqu'à concurrence de de 50,000 francs. Gaston refusa de s'en rapporter à sa parole. Agnès s'indigna contre son mari, parce qu'il se défiait de son frère qu'elle ne connaissait pas encore assez. « — D'ailleurs, — lui disait-elle, — vous savez que vous me devez affirmer pour mon douaire cinquante mille francs, et eux mettre en la main de monseigneur mon frère : si ne pouvez être mal payé (1). » — Gaston se rendit à cette raison, en ajoutant : — « Puisque vous m'en priez, je le ferai, non pas pour l'amour de vous, mais pour l'amour de mon fils. » Cette réponse amère allait porter ses fruits. Le sire d'Albret, mis en liberté, donna 50,000 francs au roi de Navarre, qui les garda pour lui.

« Lors, — ajoute Froissart, — dit le comte à sa femme, il vous faut aller en Navarre devers votre frère le roi, et lui dites que je me tiens mal content de lui, quand il ne mémoire ce qu'il a reçu du mien. — La dame répondit que elle iroit volentiers et s'en départit du comte avec son arroi, et s'en vint à Pampelune, devers son frère, qui la reçut liément. La dame fit son message bien et à point. Quand le roy l'ot entendue, si répondit et dit : Ma belle sœur, l'argent est votre; car le comte de Foix vous en doit douer, ne jamais le royaume de Navarre ne partira, puisque j'en suis au-dessus. — Ha ! monseigneur, vous mettez trop grand haine par celle voie entre monseigneur et nous; et si vous tenez votre propos, je n'oserai retourner en la comté de Foix, car monseigneur m'occiroit et diroit que je l'a-roie déçu. — Je ne sais, dit le roi, qui ne vouloit pas remettre l'argent arrière, que vous ferez, si vous demeurerez ou retournerrez; mais je suis chef de cet argent, à moy en appartient, pour vous le garde, mais jamais ne partira de Navarre ! »

La comtesse de Foix ne put en avoir autre chose. « Si se tint en Navarre et n'osoit retourner. Le comte de Foix, qui veoit la malice du roi de Navarre, commença sa femme grandement à enhaïr et à être mal content d'elle. Jà n'y eut elle coulpe et à

(1) Froissart, liv. III, ch. 43.

mal contenter sur li ; de ce que , tantôt son message fait , elle n'étoit retournée. La dame n'osoit , qui sentoit son mari cruel , là où il prenoit la chose à déplaisance. »

Comme le dit le chroniqueur, Agnès n'était pas coupable des torts de son frère. Si ses craintes, si la colère du comte contre elle étaient sérieuses, elles prouvent dans quel état malheureux ils vivaient. Si elles étaient exagérées, elles devenaient un prétexte que sut exploiter l'antipathie des deux époux. La politique jeta son voile complaisant sur des motifs qu'on n'osait avouer. Ces faits se passaient en l'an du Christ 1369. Déjà, depuis vingt ans, Agnès avait donné sa main à Gaston Phébus : elle était jeune encore, et cependant ses beaux jours étaient bien loin. Sa vie allait encore s'assombrir.

Gaston, son fils chéri, sa joie, son bonheur, son seul et dernier avenir, comptait alors seize printemps. Par un traité politique, il était déjà marié. Sa femme, la jeune fille du comte d'Armagnac, était un modèle de grâces et de beauté. Lui-même était bel écuyer et ressemblait en tout à son père, dit Froissart. Pour ces deux fiancés l'aurore semblait se lever riante et pleine de douce espérance. Le jeune comte aimait tendrement sa mère. Las de son absence, il voulut la visiter : son père lui permit d'aller en Navarre ; il passa près d'Agnès quelques jours de bonheur qui ne devaient plus revenir. Il insistait près d'elle pour la décider à rentrer dans le château conjugal. Mais il parlait d'après son seul désir, et il fut forcé d'avouer qu'il n'était pas chargé de cette négociation. La dame de Foix, soit par amour-propre, soit par crainte réelle ou simulée, refusa de le suivre : il dut partir seul, et le cœur navré, peut-être plein de tristes pressentiments, il eut le malheur d'aller rendre ses devoirs à son oncle. Charles le Mauvais lui fit pendant dix jours un brillant accueil.

« Mais, dit Froissart (1), quand ce vint sur le point que l'enfès dut partir, le roi le trait à part à sa chambre secretement et lui donne une moult belle bourse pleine de poudre, de telle condition qu'il n'étoit chose vivante qui, si de la poudre touchoit ou manjeoit, que tantost ne li convenist mourir sans nul remède. » — « Gaston, dit le roi, beau neveu, vous ferez

(1) Liv. III, ch. 43.

ce que je vous dirai. Vous vèez comment le comte de Foix, votre père, a, à son tort, en grand haine votre mère ma sœur, et ce me déplait grandement et aussi doit-il faire à vous. Toutefois, pour les choses réformer en bon point, et que votre mère fut bien de votre père, quand il viendra à point, vous prendrez un petit de cette poudre et en mettrez sur la viande de votre père et gardez bien que nul ne vous voie. Et si tost comme il en aura mangé, il ne finira jamais, ni n'entendra à autre chose fors qu'il puisse ravoir sa femme votre mère avecques lui ; et s'entraîneront à toujours, mais si entièrement que jamais ne se voudront départir l'un à l'autre. Et tout ce devez vous grandement convoiter qu'il avienne. Et gardez bien que de ce que je vous dis, vous ne vous decouvrez à homme qui soit, qui le dise à votre père, car vous perdriez votre fait. » — L'enfès que tournoit en voir tout ce que le roi de Navarre son oncle lui disoit, répondit et dit : — Volentiers ! »

Gaston, rêvant au doux avenir que son oncle lui promettait, revint en hâte chez son père. Celui-ci, nous l'avons dit, avait des bâtards, et sans crainte du scandale, sans ménagement pour sa femme et son fils, les recueillait chez lui. L'un d'eux, Yvain était son nom, avait la même taille et le même âge que Gaston. Elevés ensemble, ils n'avaient qu'une chambre et mettaient parfois les vêtements l'un de l'autre. Gaston, à son retour, reprit sa vie intime avec son frère naturel. Peu de jours après celui-ci, suivant son habitude, voulut revêtir la cotte de son compagnon et découvrit la bourse et la poudre donnée par le roi de Navarre. A la suite d'une querelle d'enfant, il alla porter plainte à son père et lui dire que Gaston, depuis son arrivée, portait sur sa poitrine une bourse toute pleine de poudre. — « Mais, ajouta-t-il, je ne sais à quoi elle sert, ni ce qu'il en veut faire, fors tant que il m'a dit une fois ou deux que madame sa mère sera temprement et bien bref mieux en votre joie que oncques ne fut. »

Le comte fit venir son fils, lui prit dans le sein la petite bourse et mit de la poudre qu'elle contenait sur une tranche de pain. Un lévrier, auquel il la fit manger, mourut sur-le-champ dans d'atroces convulsions.

Le comte de Foix, sans faire la moindre enquête, voulait tuer son fils : on arrêta son bras, et sa colère s'assouvit sur ses serviteurs, traînés en grand nombre au supplice. Le jeune prince

fut conduit en prison, et sur les instances des nobles et des notables du comté, Gaston Phébus promit de lui laisser la vie.

Enfermé dans la tour d'Orthez, Gaston tomba dans un profond accès de mélancolie. Bientôt il refusa de quitter son lit et de prendre des aliments, « maudissant, dit Froissart, l'heure qu'il fut oncques né ni engendré pour être venu à telle fin ».

Le dixième jour on prévint son père qu'il se laissait mourir de faim. « Alors,— dit le chroniqueur,— le comte s'enfelonna et sans mot dire il se partit de sa chambre et s'en vint vers la prison où son fils étoit, et tenoit à la male heure un long petit coutel, dont il appareilloit ses ongles et nettoyoit. Il fit ouvrir l'huis de la prison et vint à son fils et tenoit la lamelle de son coutel par la pointe, et si près de la pointe qu'il n'y en avoit pas hors de ses doigts la longueur d'un gros tournois. Par mautalent en boutant ce tant de pointe en la gorge de son fils, l'assena, ne sais en quelle veine, et lui dit : — « Ha, traitour ! pourquoi ne manges tu point ? » — Et tantost s'en partit le comte sans plus rien dire ne faire et rentra en sa chambre. L'enfès fut sang mué et effrayé de la venue de son père, avecques ce qu'il étoit foible de jeuner et que il vit ou sentit la pointe du coutel qui le toucha à la gorge, comme petit fut, mais ce fut en une veine; il se tourna d'autre part et là mourut. »

Ainsi périt ce jeune prince, victime de son amour filial. Le peuple l'aimait et il fut regretté de tous. Son tombeau s'éleva dans l'église des Frères-Mineurs, à Orthez; Gaston Phébus lui survécut de vingt et un ans, et jusqu'à la fin de ses jours il pleura son erreur et sa violence. Avec ce jeune prince finissait la branche aînée des comtes de Foix, des anciens comtes de Carcassonne; avec le malheureux Gaston s'éteignaient tous les calculs ambitieux de son père, les seules espérances de bonheur qui pouvaient encore sourire à la pauvre Agnès.

Qu'elle étoit loin du rendez-vous dans le verger, du riant pèlerinage à Saint-Denis! Roses de jeunesse, fleurs de gaieté étoient fanées, flétries, effeuillées à tout jamais pour elle. Rêves d'amour, rêves de bonheur maternel s'étoient évanouis pour toujours. Trahie par son infidèle époux, par lui privée de tout ce qui l'attachait encore à la vie, fugitive, sans asile, si ce n'est chez un frère qu'elle devait haïr, mépriser et craindre, elle avait

été brisée par le malheur, ce despote qui ne respecte rien, qui viole palais et chaumières, qui broye avec une impartiale cruauté cœurs d'épouses bergères ou châtelaines, cœurs de mères riches ou pauvres. La comtesse de Foix ne voulut pas rester aux lieux témoins de ses humiliations et de ses douleurs : elle quitta la cour funeste de Charles le Mauvais, et les Pyrénées, tombeau du fils aimable qu'elle avait tant chéri. Ce fut au nord, dans le sein de sa famille, qu'elle revint chercher un asile digne d'elle, qu'elle alla demander des amis pour son cœur aimant, des consolations pour son âme déchirée de souvenirs et désormais sans espoir sur la terre.

La vertueuse compagne de Charles le Sage, de ce grand roi qui sauva la France du joug de l'étranger, Jeanne de Bourbon, tendit à la dame de Foix une main hospitalière : elle lui donna près d'elle une place honorable et l'admit dans son intimité.

Dans cette cour pleine de dignité, Agnès se vit honorer des arts et des lettres, ces deux cultes de sa jeunesse ; la musique et la poésie, qui toutes deux avaient embelli ses premières années, purent adoucir ses chagrins et calmer les agitations d'une âme longtemps troublée par les passions et l'inquiétude, minée par de cruels regrets.

Songeait-elle parfois au pauvre Guillaume, à ce serviteur fidèle, dont elle avait dû repousser l'imprudent amour, dont elle aurait dû peut-être ménager l'amitié ? Oublie-t-on jamais les beaux jours de la vie ! Quand l'infortune, cette destinée fatale de l'homme, jette ses voiles sombres sur son cœur et l'empêche de regarder en avant, la Providence lui permet de regarder en arrière et de rallumer son courage au soleil des souvenirs. Ses relations avec Machault avaient été sans tache, la médisance seule put supposer ce que le *Voir Dit* et les œuvres de Machault démentent avec constance. Pour Agnès, ce ne fut qu'un badinage poussé trop loin par sa coquetterie et son caractère alors jeune et joyeux, rendu plus sérieux par l'imagination présomptueuse d'un poète qui n'avait pas su vieillir. Mais de tout ce passé rien n'était à cacher ; tout avait pu se dire, se raconter. Heureux qui sème des fleurs sur les premiers pas de sa vie ; il peut les retrouver quand, près du terme, il remonte la route qu'il a parcourue et revient en rêvant à son point de départ.

Machault vivait à Reims, toujours ami dévoué, toujours poète et musicien ; il y mourut en 1377. Sans doute le temps avait

guéri sa folle passion ; et si ses avant-dernières pensées avaient été pour Agnès, les dernières furent pour le Dieu qui pardonne aux faiblesses humaines, sourit au repentir et rappelle à lui les âmes bonnes et généreuses.

Après sa mort, un jeune poète, son élève, son ami, chanta ses talents et ses vertus ; mais sa plume était mordante, et son esprit audacieux ne respectait ni l'âge, ni le sexe, ni le rang, ni le malheur. Il écrivit une ballade railleuse, dans laquelle il demandait à la comtesse de Foix la permission de se dire, après la mort de Machault, son loyal ami. Cette ironie était peu généreuse : Gaston Phébus n'avait que trop vengé Machault. Les temps avaient cruellement marché pour Agnès ; elle n'était plus blanche comme lis, plus que rose vermeille. Les années, les malheurs avaient flétri ses charmes et sans doute éteint sa gaieté, ses goûts artistiques et sa verve poétique. Depuis longtemps, chaque année lui portait un coup cruel : en 1378 elle perdait sa royale parente, sa bonne protectrice. La reine Jeanne de Bourbon mourait trop jeune pour avoir élevé ses fils dans les principes qui furent ceux de leur père, qui les auraient sauvés de la tyrannie des passions et eussent donné à la France de grands princes et des jours de gloire et de félicité. Agnès était près de la reine quand la mort vint la frapper. Ainsi marche la vie : au début, l'azur au ciel ; sur la terre, vert gazon, églantines et marguerites ; plus loin, l'horizon se couvre de nuages, et le sol d'épines et de ronces. Puis apparaissent aux bords du sentier l'immortelle, la fleur pâle, et la scabieuse, la fleur de deuil ; puis enfin, pour tous, après les beaux jours et les orages, après les agitations, les regrets et les douleurs, sonne l'heure du repos : l'homme a fait sa tâche ; Dieu lui tend la main et met un terme à son pèlerinage.

Les derniers jours d'Agnès sont ignorés ; elle finit sans bruit, et peut-être dans un repos chèrement acheté, son existence longtemps troublée. Froissart, qui consacre tant de pages à la gloire du comte de Foix, n'a plus une ligne pour la malheureuse mère de l'infortuné Gaston.

Nous n'avons pu remplir cette lacune, et cependant une descendante du comte de Champagne, une fille de nos rois, une dame de Foix, eut une tombe ; une épitaphe dut raconter à tous sa naissance, sa vie et sa mort. Mais tout passe ici-bas, et ce qui est et le monument de ce qui a été : la loi de mort frappe

jusqu'aux derniers souvenirs donnés aux trépassés. Puisse notre récit avoir rendu quelques jours d'existence à la mémoire d'Agnès de Navarre! Pussions-nous rattacher une rose à la guirlande des muses de Champagne, une perle aux couronnes royales de France et de Navarre!

PROSPER TARBÉ.





POÉSIES

D'AGNÈS DE NAVARRE

DAME DE FOIX.

RONDEAUX.

I.

Celle qui onques ne vous vit (1)
Et qui vous aime loyalment,
De tout son cuer vous fait présent,
Et dit qu'à son gré pas ne vit
Quant veoir ne vous peut souvent :
Celle qui onques ne vous vit
Et qui vous aime loyalment.
Quar, pour tous les biens que de vous dit
Tout lè mondes communément,
Conquise l'avez bonnement :
Celle qui onques ne vous vit
Et qui vous aime loyalment,
De tout son cuer vous fait présent.

II.

Amis, venez vers moy seurement (2),
Quar il n'est riens où tant mes fins cuers tende.
Veus serez très amousement ;

Amis, venez vers moy seurement.
Ce vous jure et premet loyalment,
Que pour vos maulz faut que joye vous rende.
Amis, venez vers moy seurement;
Quar il n'est riens où tant mes fins cuers tende.

III.

Très doulz amis, quant je vous voy,
Tout faites mon cuer resjouir :
Nulle douleurs ne maint en moy,
Très doulz amis, quant je vous voy.
Et il n'est tristesse, ne anoy,
Ne meschief qui me peult venir,
Très doulz amis, quant je vous voy,
Tout faites mon cuer resjouir.

IV.

Amis, vois bien que tu perds tous déduis (3);
Pour ce qu'il faut que face ceste voie :
Dolente sui, quant si po te déduis,
Amis, vois bien que tu perds tous déduis.
Mais au retour, si Dieu plait et je puis,
Je te donrai paix, solas et joie :
Amis, vois bien que tu perds tous déduis,
Pour ce qu'il faut que face ceste voie.

V.

Amis, si Dieu me confort,
Vous avez le cuer de mi

Qui sur tout vous aime fort,
Amis, si Dieu me confort.
Or laissez tout desconfort,
Car vous l'avez sans demi.
Amis, si Dieu me confort,
Vous avez le cuer de mi.

VI.

Sans cuer de moi pas ne vous partirez (4),
Ainsois avez le cuer de vostre amie.
Car en vous yert, partout où vous serez :
Sans cuer de moy pas ne vous partirez.
Certaine suy que bien le garderez,
Et li vostre me fera compagnie.
Sans cuer de moi pas ne vous partirez ;
Ainsois avez le cuer de vostre amie.

VII.

Vostre langueur sera par moi sanée (5),
Très doulz amis, que j'aim sans repentir,
Si moi laissez et amour convenir ;
Je vous le jur comme amie et amée,
Vostre langueur sera par moi sanée.
Si me devez tenir pour excusée,
Car il me faut malgré mi obéir ;
Mais je tenrai convent en revenir ;
Vostre langueur sera par moi sanée,
Très doulz amis, que j'aim sans repentir,
Si moi laissez et amour convenir.

VIII.

Autre de vous jamais ne quiers amer,
Très doulz amis, qui j'ai donné m'amour.
Car à mon gré je ne puis miex trouver,
Autre de vous jamais ne quiers amer.
Et si sai bien, sans le plus esprouver,
Que vostre cuer fait en moi son demour.
Autre de vous jamais ne quiers amer,
Très doulz amis, qui j'ai donné m'amour.

IX.

Merveille fu que mon cuer ne parti (6)
Quant de moi vi mon doulz ami partir;
Car tel douleur unques mais ne senti,
Merveille fu que mon cuer ne parti.
Tant com je pos de regart le suivi,
Mais en po d'eure ne le pos plus veÿr.
Merveille fu que mon cuer ne parti
Quant de moi vi mon doulz ami partir.

X.

L'amour de vous qui en mon cuer remaint,
Très doulz amis, jamais ne peut estaindre.
Car sans cesser en ma pensée maint
L'amour de vous qui en mon cuer remaint.
Et nulle rien n'est qui tant mon cuer taint :
Si croist adès que jamais n'yert maindre
L'amour de vous qui en mon cuer remaint,
Très doulz amis, jamais ne peut estaindre.

XI.

Très doulz amis, j'ai bonne volenté
De vous donner joie et paix et mercy,
Et d'acroistre vos bien et vos santé,
Très doulz amis, j'ai bonne volenté.
Car dedans vous ai mon fin cuer enté,
Pour ce que voi qu'il me veut à mercy:
Très doulz amis, j'ai bonne volenté
De vous donner joie et paix et mercy.

XII.

Pour vivre en joieuse vie (7),
J'ai mis mon cuer en amer,
Le meilleur qu'on puist trouver,
Si n'ai fait point de folie,
Nulz ne m'en doit blasmer:
Pour vivre en joieuse vie
J'ai mis mon cuer en amer.
Et quant jeunesse m'en prie,
Amour le vuelt commander,
Je ne m'en doi descorder;
Pour vivre en joieuse vie,
J'ai mis mon cuer en amer,
Le meilleur qu'on puist trouver.

XIII.

Amis, comment que m'aiez en oubli (8),
Ne suy je pas vers vous fausse ne double.

Le désir, qu'ay de vous veoir, double y,
Amis, comment que m'aiez en oubli.
Certes voyez qu'onques ne vous oubli,
Dont vraie amour en moy s'avive et double :
Amis, comment que m'aiez en oubli,
Ne suy je pas vers vous fausse ne double.

XIV.

Puisqu'en oubli suy de vous, dous amis (9),
Vie amoureuse et joie à Dieu commant.
Marri le jour que m'amour en vous mis,
Puisqu'en oubli suy de vous, dous amis.
Mais ce tenray que je vous ay promis,
C'est que jamais n'aray nul autre amant.
Puisqu'en oubli suy de vous, dous amis,
Vie amoureuse et joie à Dieu commant.

XV.

Cinq, sept, douze, un, neuf, onze et vint (10)
M'a de très fine amour esprise,
Dès qu'à ma congnoissance vint
Cinq, sept, douze, un, neuf, onze et vint.
Je suis sienne, il tout miens devint
Pour sen renom que chacuns prise ;
Cinq, sept, douze, un, neuf, onze et vint
M'a de très fine amour esprise.

COMPLAINTES.

I.

Mes douz amis , à vous me veil complaindre
Du mal qui fait mon cuer palir et taindre ;
Car de vous vient , si le devez savoir :
Ne sans vous seul confort ne peut avoir.
Or veilliez donc entendre ma clamour
Et avec ce considérer l'amour
Dont je vous aim , car brief seroit ma fin ,
Se ne m'amiez de cuer loyal et fin..

Amis , je n'ay nulle joieuse vie ,
Ains suy toudis en grant merancolie ;
Car je ne fais jour et nuit que penser
A vous veoir ; mais po vaut mon penser ,
Quant il n'est tour , subtilité , ne voye ,
Ne manière que sache que vous voye.
Si qu'ainssi sont mi mortel ennemi ,
Tuit mi penser sont toudis contre mi.

Si n'ay confort, amis, fors que tant plorer
Que je cuevre ma face de mon plorer.
Et quant je sui saoule de plourer,
Souvenir vient mon las cuer acourer :
Car il n'est biens ne joie qu'il m'apporte.
Ainsois toudis me griève et desconforte ;
Dont j'ai souvent estranglé maint soupir,
Pour ce que trop profondément souspir.

Après désir ne me laisse durer,
Si n'ay pas corps pour tels fais endurer.
Car flèbe suy, dont pieçà fusse morte,
S' espoir ne fust, qui un po me conforte.
Et si ne say que c'est de cest espoir ;
Car pas ne vient, si me déçoit espoir.
Et s'ay cause de penser le contraire
De ce qu'il dit : pour ce ne say que faire.

Or soit ainsi com Diex l'a ordonné :
Mais je vous ay si franchement donné
Moy et m'amour, que c'est sans départir.
Et s'il convient m'ame du corps partir,
Jà ceste amour pour ce ne finira,
Qu'après ma mort m'ame vous amera.

II.

Quant Ecuba vit la destruction (11)
De la cité de Troie et de Ylion,
Et mettre à mort sa belle porteure,
Le roy Priam mis à desconfiture,

Et li mener en estrange servage ,
Mise en liens comme beste sauvage ,
Certes ce fu dure chose et piteuse :
Et si senti douleur si doloureuse
Que je croy bien qu'onques femme ne mère
Ne senti mal ne douleur plus amère.

Mais qui mettroit les X plaies d'Egipte
Avec son mal , chose seroit petite ,
Ce m'est avis, contre le mal que porte
Mes tristes cuers, qui tant se desconforte
Que riens qui soit ne li peut apporter
Chose de quoy il se puist conforter :
Et tout pour vous , biaux , douz , loyaus amis ;
Amour ce mal dedens mon cuer ha mis.

Car quant je voy qu'il vous convient le mer (12)
Passer, amis , c'est le fiel , c'est l'amer,
Qui crevera mon cuer , j'en suis certaine ;
Car vous irez en contrée loingtaine ,
Où vous serez entre vos ennemis ,
Que de vos grés faire seront remis ,
Dont vous avez mainte merancolie ,
Lasse , dolence ! et je saröie lie !
Ce ne porroit avenir nullement
Que je eusse joie n'esbatement ,
Ne riens nulle qui peust resjoir
Mon dolent cuer , sans vous veoir n'oïr.

Et quant ainsi certainement saröie
Que vous n'ariez n'esbatement ne joie ,

Pour ce maudi fortune et son faus tour,
Le lieu, le jour, la bataille et l'estour,
Par qui je per la douce compaignie,
Amis, de vous à qui Diex doit honnour,
Et moy la mort, que trop dure ma vie.

BALLADES.

—

L.

il n'est douleurs, desconfors ne tristesse (1),
Anoy, gaieté, ne pensée dolente,
Fierté, durté, pointure ne ospresse,
N'autre meschief d'amour que je ne sente;
 Et tant plains, souspire et plour
Que mes las cuers est tout noiez en plour :
Mais tous les jours me va de mal en pis,
Et tout pour vous, biaux, dous, loyaus amis.

Quar quant je voy que n'ay voye n'adresse
A tost veoir vostre manière gente,
Et vo douceur qui de loing mon cuer blesse,
Qui toudis m'est par pensée présente,
 Je n'ai confort ne recur,
Fors à plourer et à haïr le jōur,
Que je vif tant, c'est mes plus grans délits,
Et tout pour vous, biaux, dous, loyaus amis.

Mais si je suis loing de vous sans liessé,
Ne pensez jà que d'amer me repente,
Car loyauté me doctrine et adresse
A vous amer en très loyale entente.

Si que cuer, penser, amour,
Voloir, plaisance et désir, sans retour
Ay je esloigné de tous et arrièr mis,
Et tout pour vous, biaux, dous, loyaus amis.

II.

Amis, vostre demourée •
Fait mon cuer plaindre et doloir,
Com dolente et esplourée,
Quant je ne vous puis veoir
Et selonc l'amour pour voir,
Dont je vous aim si loyaument,
Trop compère amours chièrement.

J'ay moult dure destinée,
Qu'en vous avez mon espoir
Et mon cuer et ma pensée,
Et il vous convien manoir
En sus de moy main et soir;
Dont mes dolens cuers vraiment
Trop compère amours chièrement.

Las! ainsi suy esgarée,
Com celle qui n'ay pover
D'avoir chose à ma grée
Sans vous : car en non chaloir
Ay mis tout joieus voloir;

Pour ce que sans aligement
Trop compère amours chièrement.

III.

Ne soiés en nul esmay (14),
Amis, n'en merancolie :
Car tant comme je vivrai
Vous serai loiale amie.
Car amour, qui tout maistrie
Vuelt que soie, sans partir,
Vostre et suy jusqu'au morir.

Si vous pri que tenir gai
Vous veuilliez à chière lie.
Et croire que sans délai
Sur moi avez signourie
Tant com amant sur amie
Peut avoir; car sans mentir
Vostre suy jusqu'au morir.

Et si tost que vous verrai,
Je vous promet et affie
Que tous vos maus garirai
Et aussi serai garie;
Que trop m'est tard que vous die :
Mon doulz cuer, qu'aime et désir,
Vostre suy jusqu'au morir.

IV.

Se mes dous amis demeure
Longuement en sus de mi,
Je me doubt que sa demeure
Ne m'occie : car ainsi
Ne puis vivre en tel soussi,
N'en tele dolour
Com j'ay esté jusqu'à icy,
Et tout pour s'amour !

En désir, qui me court seure,
Trais trop mortel anemi,
Dont souvent souspire et pleure
Et profondément gémi
Pour mon dous loyal ami.
Las! en tel langour
Ay moult longuement languï,
Et tout pour s'amour !

Il m'aime, sert et honeure,
Crient, obéist et je si (15).
Si dois moult désirer l'eure
Que voie son corps joli (16) :
Car puis qu'il se départi,
Je n'os un bon jour.
S'en porte viaire pali,
Et tout pour s'amour !

v.

Certes mes dous amis fu nez (17)
En aoust, je ne m'en doubt mie;
Car il est de tous déboutés,
Et a valour et courtoisie,
Et dignes est d'avoir amie;
N'il n'a en li que reprochier;
Pour ce l'aim je de cuer entier.

Mais jà n'en sera mains amez
De moy, pour chose qu'on m'en die.
Ains sera mes voloires doublez
Et l'amoureuse maladie
Sera dedens mon cuer chiérie.
Ne jà sans li garir n'en quier,
Pour ce l'aim je de cuer entier.

Car tous mes cuers ly ai donnés
Sans retraire et sans villonie
Pour ce qu'il est à droit nommez.
Preus et loyaus, sans tricherie.
Et s'a de graces compaignie,
Qui d'onneur le met en sentier;
Pour ce l'aim je de cuer entier.

VI.

Amis, dolent, mat et desconfortez,
Partez de moy, et volez que je croie
Que vos cuers m'est tout entiers demourez.
Très bien le croy ; dont je ne vous pourroie
 Si biau don guerredonner,
Et vous peusse à fin souhait donner
Quanque désir en ce monde saveure,
En lieu don cuer, amis, qui me demeure.

Car il est vrais, fins, loyaus et secrès,
Franc et gentil : ne dire ne sarroie
La riche onneur dont il est couronnez,
Ne le haut bien : si ne say tour ne voye
 Comment puisse finer
Dou remenr (18). Mais je me veil pener
Qu'à mon pooir vous conforte et sequeurre
En lieu don cuer, amis, qui vous demeure.

Si vous promes qu'en foy serez amez (19)
Par dessus tout, sans ce que j'en recroie :
Et avec ce mon cuer emporterez
Qui pour vous seul me guerpit et renoie.
 Si le veilliez bien garder
Et com ami conjoir et amer :
Car plus chier don n'ay dont je vous onneure,
En lieu du cuer, amis, qui me demeure.

VII.

Amis, si parfaitement
Suy à vous donnée,
Que c'est sans département.
Et sans deceurée.
Ne, tant com j'aray durée,
Mes cuers ailleurs ne sera :
Et s'il est autre qui bée
A m'amour, il li faura.

Car si amouusement
Sui enamourée
De vo gracieux corps gent (20),
Qui seur tout m'agrée,
Que pour créature née
Mes fins cuers ne vous laira :
Et s'il est autre qui bée
A m'amour, il li faura.

Si qu'amis, certainement
Toute ma pensée
Et m'amour entièrement
Est en vous fermée :
Ne pour longue demourée
Mes cuers ne se changera :
Et s'il est autre qui bée
A m'amour, il li faura.

VIII.

Trop ne me puis de bonne amour loer
Qui m'a donné m'amour et mon désir,
Et qui m'esprent si fort que désirer,
Ne porroie n'autre amer ni chiérir,
 Fors le bon, le bel, le gay (21),
Que j'aim de cuer et toudis ameray
Si fermement, sans muer ne changier,
Qu'autre de li jamais amer ne quier.

Et je voy bien qu'il m'aime sans fausser,
Et que tout miens est si, sans retoillir,
Qu'il ne porroit autre que mi amer,
Et que ne prent en autre amour plaisir.

 Et certainement bien say
Qu'une autre amoit, quant premier l'enamay (22) :
Or ay son cuer si franc et si entier
Qu'autre de li jamais amer ne quier.

Or veuille amour qu'en jeunesse durer
Puist ceste amour, toudis sans en vieillir,
Et sans morir : si serons sans finer (23)
En paradis d'amour ; car sans mentir
 Là n'a tristesse, n'esmay
Ne rien qui puist tollir joie à cuer vray.
C'est un droit fluvs de douceur qu'ay si chier,
Qu'autre de li jamais amer ne quier.

IX.

Le bon et biaux , plein de toute valeur (24),
Saiges , courtois , nobles , preus et gentis ,
M'aime de cuer et de loyal amour ;
Et je say bien qu'il m'est loyaus amis ;
 Par droit , de son bien voloier ,
Ne me doit nulz blamer ; qu'à dire voir
Il m'est avis que trop fort mesprendroie
Envers amours , si son bien ne voloie .

Car raison veut , s'il aime sans folour
Et sans partir , qu'il en soit reméris ;
Et d'autre part bonne amour son labour
Ne veut ne doit souffrir qu'il soit péris .
 Si que je ne puis veoir ,
Ymager , penser ne concevoir
Par quel moien excuser me porroie
Envers amours , si son bien ne voloie .

Et avec ce si foy , pais et onnour (25),
Et loyauté me veut faire toudis ,
En moy n'ora franchise ne tenrou ,
Pitié , douçour , n'amour , sil en vaut pis ,
 Qu'il n'en doie pis valoir ;
Car si son bien ne veil , c'est decevoir ,
Dont vraiment mortellement pecheroie
Envers amours , si son bien ne voloie .

x.

Doulz amis, oÿ mon complaint :
A toy se plaint
Et complaint,
Par deffaut de tes secours
Mes cuers, qu'amours si contraint
Que tiens remaint,
Dont mal maint.

Ay, quant tu ne me secours
En mes langours ;
Car d'aillours
N'est riens, qui confort m'amaint ;
S'en croist mes plours
Tous les jours,
Quant tes cuers en moy ne maint.

Amis, l'amour si m'ataint
Que mon vis taint
Et destaint
Souvent de plusieurs coulours,
Et mon dolent cuer estraint :
Si le destraint
Qu'il l'estaint.

Quant en toy n'a son recours.
S'a jours trop courts,
Si n'accours

Pour le garir, car il craint
Mort, qui d'amours
Vuie le cours,
Quant tes cuers en moy ne maint.

Mon cuer t'amour si ençaint
Qu'il ne se faint
Qu'il ne se taint
Pour tes parfaites douçours;
Et ta biauté, qui tout vaint (26),
Dedens li fraint
Et empraint
Avec tes hautes valours;
S'en sont greignours
Mes dolours.
Et plus dolereus me plaint,
Et en décours
Ma vigours,
Quant tes cuers en moy ne maint.

XI.

Certes, moult me doy doloir
De mon tres loyal ami,
Quant il le convient manoir
Longuement en sus de mi.
J'en di et dirai : Marvi !
Com celle qui n'aray joie
Jamais tant que le revoie.

Il me sert sans decevoir,
Et si m'aime miex que li,

Et toudis de son pooir
Ha mon voloir accompli.
Si n'en puis mais : si je di
Que bien avoir ne porroie
Jamais tant que le revoie.

Ainssi me fait recevoir
Tel douleur, dont je langui,
Quant je ne le puis veoir :
Ne pour rien mettre en oubli,
Ne le veil. Pour ce amour pri
Que mon cuer point ne resjoie
Jamais tant que le revoie.

CHANSONS BALLADÉES.

I.

Si d'amer me repentoie,
Ne faignoie,
Trop feroie
Contre mi ;
Car tout mon bien se perdroie,
Que n'aroie
Jamais bon jour ne demi.

Si veil amer mon ami
Loiaument, où que je soie,
Et avoir le cuer joli,
Gay, chantant et plein de joie,
Ne pour chose que je voie,
Ne que je oie,
Ne le quiers mettre en oubli ;
Car s'autrement le faisoie,
Mort l'aroie
Sans cop ferir et trahi.
Si d'amer... etc. (27)

Il m'a longuement servi
Si bien que miex ne vorroie :
N'onques en li riens ne vi
De quoi respandre le doie,
M'onneur vuet plus que la soie.

Qu'en diroie?

Secrès et biaux est si
Que je souhaidier voloie...

Je fauroie,

A souhaidier miex qu'en li.

Si d'amer... etc.

Chascuns dit que c'est celi
Qui miex tient la droite voie
Pour avoir des biens le tri,
Que nature aux siens ottroie :
Pour quoi donc ne l'ameroie?

Trop aroie

Le cuer divers et failli,
S'il m'aime et ne l'amoie

Et créoie,

Quant il l'a bien desservi.

Si d'amer... etc.

II.

Cilz ha bien fole penser,
Qui me cuide ad ce mener,
Que celui où suy donnée,
Laisse pour un autre amer.

Ce ne porroit avenir
Que guerpier

Le puisse nullement,
Ne qu'en moy puist venir
 Le plaisir
D'autre amer, car vraiment
En s'amour suy si fermée
Et mise sans deslivrer,
Que pour créature née
Ne le porrois oublier
Cilz ha bien... etc.

Mi penser, mi souvenir
 Mi désir,
Et m'amour entièrement
Sont en li sans départir;
 Qu'avenir
Ne puis à joie autrement.
Car sans li riens ne m'agrée;
Sans li tout doulz m'est amer :
D'autre ne quiers estre amée
Fors de lui, qu'aim sans fausser.
Cilz ha bien... etc.

Ne plus qu'on porroit tarir
 Et tenir,
L'amer sans nul mouvement,
Ne porroit on repentir,
 N'alentir
Mon cuer d'amer loyaument
Luy, qui dessus tout m'agrée
S'en doy bien amour loer,
Quant je suis enamourée
Dois milleur qu'on puist trouver.
Cilz ha bien... etc.

III.

Moult suy de bonne heure née,
Quant je suis si bien amée
De mon doulz ami,
Qu'il ha toute amour guerpi
Et son cuer à toute vée
Pour l'amour de mi.

Si que bonne amour graci
Cent mille fois, qui
M'a si très bien assenée
Que j'aim la fleur et le tri
De ce monde ci,
Sans part et sans déceurée,
Pour sa bonne renommée,
Qu'est cent fois de tout loée
Plus que ne le di,
Qui mon cuer ha si ravi
Qu'onques mais enamourée
Dame ne fu si.

Moult suy... etc.

Nos cuers en joie norri,
Sont si, que soussi
Ne riens que nous désagrée
N'avons, pour ce qu'assevi
Sommes de mercy,
Qu'est souffisance eappelée.
Un délir, une pensée,
Un cuer, une ame est entée
En nous : et aussi

De voloir somes uni.
Onques plus douce assemblée,
Par ma foy ! ne vi.
Moult suy... etc.

Non pourquant je me deffri
Seulette et gémi
Souvent à face esplourée,
Quant loingtaine suy de li
Qu'ay tant enchiéri;
Que sans li riens ne m'agrée.
Mais d'espoir suy confortée,
Et tres bien asseurée
Que mettre en oubli
Ne me porroit par nul si;
Dont ma joie est si doublée,
Que tous maulz oubli.
Moult suy... etc.

IV.

Le mesdisans en accort (28)
Sont pour moy grever à tort,
C'est par leur envie,
Car desservi ne l'ay mie :
Pour ce de leur jenglerie
Bien me resconfort.

Mais pour les mettre en esmay,
Plus que ne sueil je seray
Joieuse et jolie;
Et si aray le cuer gay,

Et sagement me tenray
Sans faire folie.
Ainsi ferai leur déport
Muer en grand desconfort.
Et si ay de m'aie
Bonne volenté et lie
Et loyauté dont garnie
Suy jusqu'à la mort.
Le mesdisans . . . etc.

Ainsi me déporteray
De tout ce que dire orray ;
N'en merancolie
Jà mon cuer ne metteray,
Pour ce que pure me say
De leur tricherie.
Me cuer, qui est de bon port,
Ne doit douter leur raport ,
Plein de félonnie.
N'onques en jour de ma vie
Ma pensée en vilennie
Ne prist son ressort.
Le mesdisans . . . etc.

Pour ce de rien ne m'esmay,
Qu'en loyauté fiance ay,
Et quoy que nulz die,
Tant com mon devoir feray,
Leur parler ne doubteray,
Qui pas ne deffie
Et en derrier point et mort ;
Mais quant leur jengle plus fort
Seur moy se deslie,

Tant sui je plus envoisie ,
Car Diex scet où je me fie ,
Comment je me port.
Le mesdisans . . . etc.

v.

Dès que premiers oÿ retraire (29)
De vous , doulz amis débonnaire ,
La valeur et la grant bonté ,
Mon cuer fut si en vous enté ,
Qu'onqs puis ne l'en po retraire.

Jaçoit ce qu'onqs congnu ,
Ne vous eusse ne veu ,
Vous fist amours mon cuer donner ;
Et si n'eusse pas creu
Que tout mon temps eusse peu
Sans voir, nul homme tant amer ;
Mais bonne amour le me fist faire ;
Et le renom de vostre affaire
Qui a mon cuer entalanté
Si fort , que j'ai eu volenté
De vous amer sans riens meffaire.

Dès que premiers oÿ retraire
De vous , doulz amis . . . etc.

vi.

Ne vous estuet guermenter,
Tres doulz amis, ne doubter
D'estre en esmoi ,

Quar vos dolours muerai
Par bien amer
Et par doucement parler
Quant vous verrai.

Quar certes volenté hay
De tout quant que je saray
Qui conforter
Porra vostre doulz cuer vrai,
Sachiez que je le ferai,
Et sans tarder.

Si ne devez esperer
Que nul mal doies porter
Tant com je serai
En present quers bien saray
Vos maulx saner,
Et pour vous confort donner,
Mire en seray.

Ne vous estuet guermenter,
Tres doulz amis, etc.

CHANSON ROYALE.

Amis, je t'ay tant amé et chiéri (30)
Qu'en toy amant me cuidoie sauver,
Lasse, dolente, et je ne puis en ti,
M'en ton dur cuer nulle douceur trouver.

• Pour ce de moy veil hors joie bouter
Et renoier amours d'or en avant,
Sa loy, son fait et son faus convenant ;
Quant tu portes son viaire de fée :
Cuer de marbre, couronné d'aymant,
Ourlé de fer, à la pointe acérée.

Quant ta biauté mon cuer en toy ravi,
Amours me volt si fort enamourer
De ton gent corps, coint, appert et joli,
Que puis ne pas autre que toy amer.
Or ne me vues oïr ne esgarder.
Si n'ameray jamais en mon vivant,

Ne fiance n'aray, si bien suy avisée,
Cuer de marbre, couronné d'aymant,
Ourlé de fer, à la pointe acérée.

Si je me plaing et di souvent : Aimmi!
Qu'en puis je mais? Ne doy je bien plourer ;
Car je n'ai pas la peine desservi
Qu'il me convient souffrir et endurer.
Elle me fait trembler et tressuer,
Feindre, paslir, frémir en tressaillant,
Quant pour ma mort voy en corps si vaillant,
Ouvertement, de fait et de pensée,
Cuer de marbre, couronné d'aymant,
Ourlé de fer, à la pointe acérée.

Honteuse suy quant je parole ainssy,
Et laidure est seulement dou penser,
Qu'il n'appartient que dame à son ami
Doie mercy ne grace demander :
Car dame doit en riant refuser,
Et amis doit prier en souspirant,
Et je te pri souvent et en pleurant.
Mais en toi truis, quant plus suy explorée,
Cuer de marbre, couronné d'aymant,
Ourlé de fer, à la pointe acérée.

Si ne te prier jamais faire depri
N'amours servir, n'obéir, ne loer :
Puisque raisons et mesure en oubli
Sont où tous biens deussent habiter :
Et soit ainssi, comme il porra aller,

Qu'amours et toy et joye à Dieu commant,
Et non pourquant je veil en ton commant
Estre, et sait tant comme j'aray durée,
Cuer de marbre, couronné d'aymant,
Ourlé de fer, à la pointe acérée.

ENVOY.

Princes, onques ne vi fors que maintenant (31),
Amant à cuer plus dur qu'un diamant
Ourlé de fer, à la pointe acérée.

CHANSONS.

I.

Deux choses sont qui me font à martire (32)
Vivre et languir, dont mes cuers trop soupire :
La premiere est que mes tres doulz amis,
Qui sa pensée et tout son cuer ha mis
En moy servir et amer loyaument,
Ne puet, ne vuet ou ne sut nullement
Géhir à moy sa douleur et sa peine,
Ne que je suis sa dame souveraine,
Et sy voy bien qu'il vit à grant dolour,
Dont il ha taint son vis et sa coulour.
Et vraiment moult volentiers guerroie,
A mon honneur, son bien, sa pais, sa joye.

La seconde chose est qu'il n'affiert mie
Que de ma bouche, ou par semblant, li die
Que mes cuers est tous siens où que je soie,
Qu'en ce faisant, contre m'onneur feroie.

Et jaçoit ce qu'en mon cuer grief mal porte ,
Pour li amer miex vorroie estre morte
Que de bouche , par regart ou par chière ,
Li deisse que suy s'amie chière ,
Ne qu'en mon cuer porte célement
L'amour de li trop plus couvertement.

II.

Amis, mon cuer et toute ma pensée
Et mi désir sont en vous seulement ;
Amis, avoir ne puis lie journée
Quant ne vous voy ; mais sachiez vraiment
Que loing et près , très amousement ,
De loial amour, sans penser tricherie ,
Vous ameray tous les jours de ma vie.

Honneur, vaillance et bonne renommée,
Grace, biauté sont en votre corps gent ,
Dont je m'en sens si hautement parée ;
Car plus de bien n'ay, n'autre esbatement.
Tuit mi penser sont mis entièrement
En vostre bien ; et pour ce , quoy qu'on die ,
Vous ameray tous les jours de ma vie.

Et quant à vous entièrement donnée
Sui, sans partir, amez moy loiaument,
Très dous amis. Si seray confortée

De tous mes malz, et viveray liément.
Et, par ma foy ! s'il estoit autrement,
Péchiés seroit, quant de vray cuer d'amie
Vous ameray tous les jours de ma vie.

LAY DOU PARADIS D'AMOURS.

Amours, si plus ne demandoie (33),
 Ne voloie,
Ou s'autre bien désiroie
 Que la joie qui me vient
De toy, vers toy m'esprendroie
 Et feroie
Ce que faire ne devroie,
Et ce qu'à moy n'appartient;
Car il convient que je croie
 Et ottroie
Qu'en ton dous paradis soie,
Quant de m'amour me souvient
Dont s'à mon veil le veoie
 Plus aroie
Que souhaidier ne porroie
De quantques à joie convient.

Et vraiment je ne voy
 Qu'autre paradis

Soit en l'amoureuse loy,
Fors d'estre toudis
Loiaus, joyeux et jolis,
Et que sans desroy
S'aiment amie et amis
Et en vraie foy (34).

Qu'amans, qui vit en ce ploy,
Est plus qu'assevis ;
Car tant de joye ha en soy,
Qu'en joie est ravis.
N'il ne li peut estre avis
Qu'amours face anoy,
Tant est liez ses esperis :
En ce point le croy.

Et pour ce veil loyaument
De cuer et joieusement
Amours servir
Tout mon temps, et moy tenir
Joliement,
Et le bel, le bon, le gent
Qu'aim et désir,
En foy de vrai sentement (35)
Toudis chérir.

Qui, sans vilain pensement,
M'aim et sert si nettement,
Sans repentir,
Que ne vuet autre mériter
Fors seulement

Qu'aille honneur : là ses cuers tent,
Et si de désir,
Là sont mis tuit si plaisir
Entièrement.

Si suy de bonne heure née
Quant si bien suy assenée
Que j'aim et si suy amée
De fin cuer et vray,
Et d'amour pure et secrée,
Et d'ami qui renommée
Ha telle, qu'à tous agrée
Son faitis corps gay.

Quant je y pense à recelée,
Ma joie est renouvelée,
Et cent mille fois doublée
L'amour que li ay :
Et si suy enamourée
Que j'aim, moy et ma pensée,
Le lieu et l'eure et la journée
Que je l'enamay.

Car, certes, je ne croy mie
Qu'onques vie
Plus jolie,
Plus gaie, plus envoisie,
N'à tant de douçour,
Fust entre ami et amie,
Sans maistrie,
Ne qui fust si bien garnie
De parfaite amour.

N'à mains de merancolie ;
Car envie ,
Jalousie ,
N'un seul ram de vilonnie
N'i a , ne folour.
Ains est en tout estes lie ;
Tricherie
Y est bannie :
Car le bien amer renvie
Chascun à son tour.

Si pert bien sa peine
En moy qui se peine ,
Que sans pensée vilainne
N'aime mon ami
D'amour pure et saine.
Car quant plus lontaine
Li suy, tant est plus prochainne
Sa bonté de mi.

N'est douceur humaine
Ne grace mondainne ,
Ne valeur tant souverainne
Qui ne soit en li :
Et si suy certainne
Qu'amours si nous mainne ,
Qu'onques Paris et Hêlainne
Ne s'amèrent si.

Si me doit plus que souffrire ,
Quant je n'ay tristesse , n'ire
Ne douleur

Dont je me doie défrir
Ne riens qui ma joie empire
 Ne m'onneur ;
Ainsois ay sans contredire
Tout ce que mes cuers désire
 Sans labeur :
Ce fait amours , Diex li mire (36),
Qui m'a fait de tuit eslire
 Le meilleur.

Si qu'à amour ne doy plus demander
Quant par li ay parfaite souffisance :
Ainsois la doy de tout mon sens loer
Et honorer de toute ma puissance,
Et com mon Diex servir et aouer,
Amer, chiérir et avoir en doubance ,
Et ses dous biens doucement savourer,
Par quoi toudis en aie remembrance.

 Car qui vraiment saroit
Le parfait bien qu'on reçoit ,
Et comment amours pourvoit
Les amans qu'elle conjoit
 En son dous hommage,
S'amoureux esté n'avoit,
Sans doubte il le devenroit
 Se malheureux n'estoit,
Et tantost se metteroit
 En son franc servage.

Car qui vuet jugier à droit,
Nulz ni est qui frans ne soit ;
Et s' uns vilains y estoit,

Bonne amour li mueroit
En miex son corage.
Franchise l'afranchiroit,
Loy vite l'enseignerait,
Plaisance amer le feroit,
Et dous espoir le tenroit
Coint, apert et saige.

Et pour ce me sui je mise
En ceste noble franchise,
En espoir
De miex valoir ;
Mais à mon veil
Une gracieuse emprise
Fis, quant je m'i rendi prise ;
Car avoir
Nul autre avoir
Ne quiers, ne veil.

Douceur, pais, joie, cointise
Et tous biens de telle guise
Que veoir
Puis, et savoir
Sans nul orgueil,
Et quanque mes cuers devise
Y trais tout à ma devise ;
Et s' espoir
Miex recevoir
Que je ne sueil.

S'a moult douce nourriture
Qui vit de cette pasture,

Qu'amant qui en li figure
D'amour la droite figure,
Fuit et hait tous mauvais tours,
Péchié, vice, mespresure,
Et quanque touche à laidure :
C'est des loyaus la nature,
Par mon fait en suy seure,
Sans prueve guérir aillours.

Pour ce amours ha mis droiture
Franchise, loyauté pure,
Grace, eure, pité, mesure
Moult mis par envoisure
En dous paradis d'amours.
Là n'ai je pensée obscure,
Trestece, mal ne pointure,
Ne chose qui me soit dure,
Et de l'autre m'asseure (37),
Quant je finiray mes jours.

Dont s'amours n'obéissoie,
Et n'oioie
Dévotement, et servioie
Qui en tel estat me tient,
Vraiment fole seroie
Qu'elle avoie
Mon cuer en si douce voie
Qu'adès plus jolie devient.

Et trop plus que ne soloie
Me resjoie :

Pour mon ami qu'en diroie ?
Il m'aime, obéist et crient ;
Il est miens et je suis soie :
C'est ma joie,
C'est ce qui plus me soustient.

Explicit le Paradis d'amours.

LE LAY D'AMOUREUSE MERCY.

On parle de richesse et de grant signourie ,
D'avoir sens, los, puissance,
Biauté, noble lignie,
De grant prouesse acquerre, d'onneur, de courtoisie,
Mais qui n'a souffisance, je di qu'il mendie;
Car si quanque nature as eureus ottrie,
Et quanqu'il ha au monde, et plus que je ne die,
Seroit à un seul homme comme amis et amie,
S'il ne li souffisoit, riches ne seroit mie.
Qu'il n'ut mis assevis, pot estre en mendiance;
Mais quant un petis homs prent en gré sa chevance,
Si qu'elle li souffit, on dist en audience
Qu'il est riches come est li rois de France.

Si puis par ce prouver qu'avoir ne grant science,
Prouesse, honneur, biauté, lignage ne vaillance,
Nature, n'autre rien du monde n'ont puissance
De faire riche un cuer s'il n'i a souffisance.

Ainssi est des amans qui vivent en désir ;
Il en y a aucun qu'on ne puet assevir.
N'il ne prenent en gré gracieus recueillir,
Dous ris, ne biaux parler que il puissent oïr :
Ains mendient des biens qu'amours a à partir,
Et s'en ont à plenté pour leurs cuers soustenir,
Mais pas ne leur souffit ; si ne font que languir,
Quant à joie grigneur ne pueent avenir.

Et des autres y a qui ne vuellent joïr
Fors d'un très dous regart, ou de leur dame voir,
Ou de ce qu'il feront doucement conjoir,
Ou d'amer loyaument, s'on le daigne souffrir ;
Et si bien leur souffit, qu'il ne leur puet venir
Cuer de plus désirer, tant y ont grant plaisir,
Dont qui l'un de ces biens prent à goust de mérir,
Je dis qu'il a mercy, quant plus ne vuet quérir.

Car avis m'est que mercy autre chose
N'est, fors avoir ce qu'amans plus désire.
Et s'il ha son désir, sans contredire
Il ha mercy, dont en pais se repose ;
Mais jà mercy n'iest un amant enclose
Pour rien qu'amours puisse faire ne dire ;
Car souffisance à li ne fait souffire,
Qui des vertus est la fleur et la rose.

Si veil mercy souffisance appeler,
Et ensiment souffisance mercy,
Car c'est tout un : ne je ne puis trouver
Que qui a l'un, qu'il n'ait l'autre aussi,

Quant en amours ne veoir ne puis cy,
Que l'un puist pas sans l'autre se durer,
Qu'on ne porroit nuellement séparer
L'un de l'autre, tant sont joint et ouni.

Si se doit moult loyaus amans pener
De faire tant qu'il ait le dous ottri
Qu'on appelle mercy guerredonner ;
Et quant il ha, il le doit garder si
Com sa vi et com l'onneur de li,
Pour souffisance en son cuer arester :
Car s'il les a, plus ne puet désirer
Ne plus voloir, ains a cuer assevi.

Et quant dame de sa noblesse
Peut faire de don tel hauteesse
Et garir de toute tristesse,
Sans ce qu'en riens en soit grevé,
Cilz est eureus qui s'adresse
A servir si bonne maistresse :
Si doit estre comme déesse
De li servie et aourée.

Et dame doit faire largesse
De ses riches dons, sans promesse :
Mais qu'au donner s'onneur ne blesse ;
Car là doit bien estre avisée.
Et lors, s'ils ont la droite adresse,
De souffisance ils ont richesse,
Pais et repos, déduit, liesse,
Un seul cuer et une pensée.

Car il n'a pas de moïen ;
Ains ont tout une volenté,
Une plaisance, une santé,
Une vie et un parfait bien
Qui n'a deffaut de nulle rien.

C'est la fontaine de plenté,
C'est la fleur de toute bonté ;
C'est le souverain bien terrien.
Nulz d'eulz ne scet dire : c'est mien ,
Pour ce que c'est une unité
Conjointe par vraie amité,
Sans barat et sans mal engien.

C'est le droit neu , c'est le lien
De foy, de pais, de loyauté,
De joie, d'onneur, d'onnesté :
Maint vray amant le scevent bien.

Si ne tient pas à amours,
N'à moy, que mes dous amis
N'ait souffisance et secours
Et qu'il ne soit assevis ;
Car de tout le bon confort
Que parler puis, le confort
Et conforterai toudis,
Sauve m'onneur, par le sort
D'amours qui à ce m'a mis.

De mes loyaus cuers aillours,
Ne porroit estre pensis ,

Pour ce que c'est mes recours
Et mes humains paradis.
Et s'il vuet autre déport
Je di que foy en li dort,
Et qu'il est d'amours partis :
Car qui plus quiert, il ha tort,
Et c'est d'onneur anemis.

Qu'amours ha nature
Si noble et si pure,
Qu'il n'est créature
Qu'elle ne forjure,
Ne dont elle ait cure
S'il pense à laidure.

Mais ce m'asseure
Que raison, mesure,
Loyauté, droiture
Sont en la figure
Qui me fait pointure
Souvent douce et sure.

Dont jà ne croiray
Que mon amy gay
N'ait fin cuer et vray :
Pour ce accompliray,
Tant com je porrai,
Son veil bonnement.
Que si bon le scay
Que n'en partiray,
Ne repentiray.

Ainsois l'aimeray,
Tant com je vivray
De cuer loyaument.

Pour griete, n'elmay
Ne l'oublieray,
Ne déguerpiray :
Foy li porteray,
Pais li garderay,
Et souverainement
Son honneur voirray.
Joie li guerray,
Toute à li seray,
Et quant je murray,
Mon cuer li lairay :
C'iest mon testament.

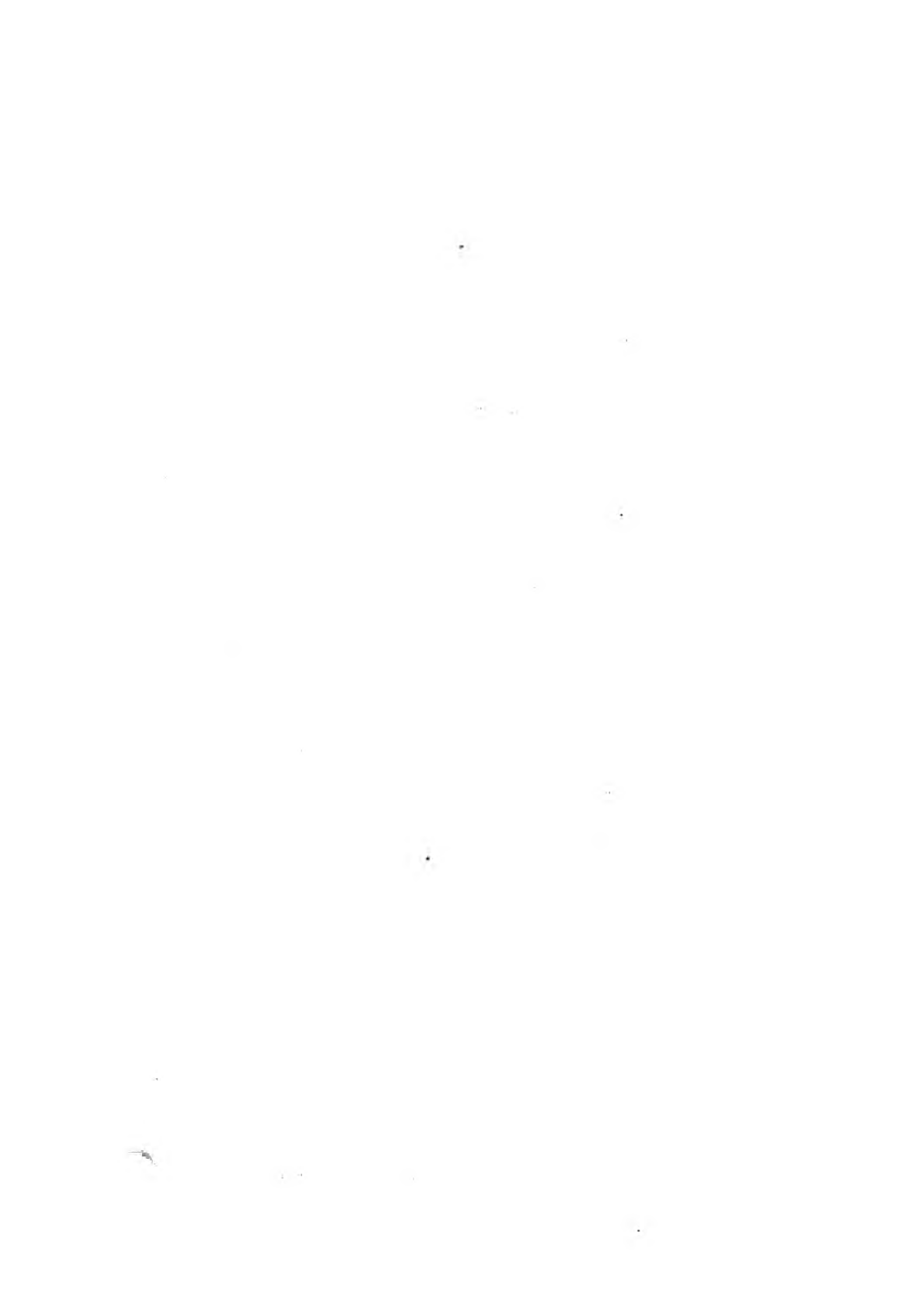
Si qu'en pais vit,
Qui abélist,
Et en delit
Qui s'esbaudit,
Ce renverdist,
Ce rejoïst,
Ce rajonist
Son esperit.
Ce l'embellist,
Ce l'adoucit,
Ce l'agencit,
Ce l'apertit,
Ce le nourrit
Et l'enrichit
Et l'assevit,
Qu'il li souffit.

Si que plorer,
Ne tristour,
N'anoy,
N'a, n'irour,
Ni dolour,
Ce croy,
S'e savour :
Et douçour,
D'ottroy
Nuit et jour,
Fait sejour
En soy.

Dont , quant de li amie,
Et loyaument chiérie ,
Suy, ciente, désirée ,
Honnourée, obéie
Sans vilainne pensée
Et humblement servie ,
Estre ne doy blamée ,
Si m'amour li ottrie,
Pour ce de courage, de volenté jolie,
De pensée amoureuse, en plaisance norrie ,
Li doing m'amour entière : or soit miens sens partie ;
Car je veil estre sienne tous les jours de ma vie.

Explicit le lay d'amoureuse Mercy.

FIN.



NOTES.

(1) Ce rondeau est le premier qu'Agnès envoya à Machault. Il figure au début du poème du *Voir Dit*; ses irrégularités révèlent une plume novice. L'orthographe de ces poésies est-elle celle de l'auteur? Agnès se servait de secrétaires, et Machault, en copiant les œuvres de sa belle amie, a dû leur imprimer son cachet personnel.

(2) Ce rondeau donne un rendez-vous d'amour; il peut s'adresser à Guillaume de Machault.

(3) Dans le poème du *Voir Dit*, il est question de plusieurs voyages imposés par les circonstances aux deux amants.

(4) Ces vers gracieux répondent à un rondeau de Guillaume, où l'on trouve moins de sentiment que de prétention à faire un jeu de mots. Le voici :

Sans cuer, dolens de vous départiray,
Et sans avoir joie jusque au retour;
Puisque mon corps dou vostre à partir ay,
Sans cuer, dolens de vous départiray.
Mais je ne sçay de quelle part iray;
Pour ce que pleins de douleurs et de plour,
Sans cuer, dolens de vous départiray,
Et sans avoir joie jusque au retour.

(5) Agnès était sous la tutelle de sa mère et de son frère aîné Charles, roi de Navarre. Sans doute elle parle d'un voyage qu'on lui impose, et qui dérange les projets amoureux du poète.

(6) Voici le rondeau que Machault écrivit après le voyage de Saint-Denis; on voit que l'élève passe déjà le maître :

Toute belle, vous m'avez visité ;
Très-doucement, dont cent fois vous mercy :
De très-bon cuer et par vraie amisté,
Toute belle, vous m'avez visité.
Et avec ce vous en avés pité.
Pour conforter mon cuer taint et nercy :
Toute belle, vous m'avez visité
Très-doucement, dont cent fois vous mercy.

(7) Ce rondeau fut-il sérieusement inspiré par le pauvre Machault, borgne et goutteux ?

(8) Agnès sacrifie ici au mauvais goût de son temps. Son maître abusa plus d'une fois du jeu de mots; voici un exemple de son savoir faire en ce genre :

Douce dame, tant com vivray,
Sera mes cuers à vos devis :
Car mis en vos las mon vivre ay,
Douce dame, tant com vivray.
Par un doux regart que vi vray,
Naiscent de vos gracieux vis,
Douce dame, tant com vivray,
Sera mes cuers à vos devis.

(9) Ce rondeau et le précédent furent composés alors que la jeune princesse cherchait à perpétuer le rêve de Machault, enfin éclairé par le bon sens et l'amitié.

(10) Ce rondeau énigmatique est encore dû aux leçons de Machault; ses œuvres sont remplies de ces désignations en chiffres, de cette galanterie arithmétique. Aussi, dans une de ses dernières lettres, Agnès, en lui envoyant ces vers, lui dit : « Mon très doulz cuer, je vous envoie un rondelet ou vostre nom est. Si vous pri très amoureusement que vous le veulliez penre en gré; car je ne le sceusse faire se il ne venist de vous. » Les numéros du premier vers sont ceux des lettres de l'alphabet nécessaires pour composer le nom de Guillaume : E. G. M. A. I. L. U.

(11) Cette complainte, dont le style est prétentieux, est loin de valoir la première.

(12) Le mot *biaus* peut faire douter que cette complainte soit faite pour Machault : il avait trop d'esprit pour accepter un compliment menteur. Le troisième couplet, où l'on parle d'un voyage d'outre-mer, semble indiquer un autre que lui. Ne la fit-il pas au nom de cette Marguerite, cette dame aimée de Pierre de Lusignan, dont il chanta la gloire et les amours dans son poème de la *Prise d'Alexandrie*, publié longtemps après celui du *Voir Dit*. Cette pièce n'appartiendrait donc pas à Agnès.

(13) La ballade n'est pas encore terminée par l'envoi au prince ; il se voit cependant quelquefois à la fin de celles écrites par Machault. La cour du *Puits d'Amour* va bientôt le rendre obligatoirement : Eustache Deschamps, l'élève de Machault, n'y manquera pas. Mais Agnès n'écrit pas des ballades pour des concours de poésie ; elle chante ses amours, sans prétendre à la moindre couronne de poète. Le dernier vers de chaque couplet reproduit les mots *biaus amis*. Cette première ballade ne concerne donc pas Machault. Agnès peut l'avoir écrite pour Gaston Phébus, et Machault aurait peut-être poussé la complaisance jusqu'à la recueillir.

(14) Cette tendre ballade n'eût-elle pas fait tourner la tête à de plus sages qu'un poète ?

(15) Et moi tout autant pour lui.

(16) Ne s'agit-il pas encore ici de Phébus ?

(17) Le mois d'août est le mois de la Vierge ; c'est le mois des fruits et des moissons.

(18) « Comment je pourrais finir d'énumérer ses qualités ? » ou « comme je pourrais réussir à le fixer ? »

(19) Ce vers n'est-il pas un jeu de mots ? Alors cette pièce aurait été faite pour le comte de Foix. Le troisième vers du second couplet semble aussi le désigner.

(20) Ne s'agit-il pas ici de Phébus ?

(21-22) Même observation. Cependant Machault eut plusieurs liaisons amoureuses : ses poésies le disent nettement.

(23) Allusion à une des œuvres d'Agnès, le lay du *Paradis d'amour*.

(24) Même observation que ci-dessus.

(25) Le mot *Foy* ne fait-il pas encore ici un jeu de mots ?

(26) Cette ballade ne peut concerner Machault.

(27) A la fin de chaque couplet, on reprenait en chantant le commencement du premier, en guise de refrain.

(28) Cette jolie chanson fut sans doute écrite à l'occasion des méchancetés qu'inspirèrent aux gens de cour les rapports d'Agnès et de Guillaume ; elle est la réponse à toutes les suppositions que peut faire naître la légèreté de la jeune princesse. Il nous montre son caractère coquet, joyeux, aimable, mais sans faiblesse honteuse.

(29) Cette chanson est une des premières inspirations qu'Agnès dut à son désir d'être aimée du poète ; elle explique nettement l'origine de leur liaison ; c'est sur sa bonne réputation qu'elle s'est prise d'amitié pour lui. Cette pièce est certainement un des essais d'Agnès.

(30) Cette chanson n'est qu'un jeu d'esprit ; elle ne concerne ni Phébus ni Machault.

(31) Cet envoi prouve que cette chanson est faite pour un concours. Est-elle d'Agnès ?

(32) Cette chanson ne peut concerner Machault ; Agnès ne mit pas tant de mystère dans ses rapports avec lui. Eut-elle un autre ami ? Cette chanson n'est-elle encore qu'une œuvre sans destination individuelle, galante, mais sans amour ?

(33) Cette pièce nous semble l'œuvre d'Agnès ; on y voit cette facilité de sentiment et de style qui distingue ses vers.

(34) Voici la troisième fois que cette locution se représente : il y a évidemment intention. Agnès aura fait ces vers pour son fiancé, son époux, pour le comte de Foix.

(35) Encore la même locution.

(36) Le dieu médecin.

(37) De l'autre paradis.



GLOSSAIRE.

A

Acoller : — mettre les bras au col.
Acort, être en : — être d'accord.
Acourer : — arracher le cœur.
Ad : — à.
Adès : — toujours, dès lors, si tellement, chaque jour.
Adfin : — afin.
Adonc : — alors.
Adresse : — moyen, ressource.
Adresser : — diriger.
Affier : — donner la foi.
Affiert (il) : — il appartient.
Agencir : — décorer, orner.
Aie (m') : — mon secours.
Aimmi! — malheur à moi! hélas!
Ainçois, ains, ainsois : — mais, au contraire, ainsi.
Alentir : — retarder, empêcher.
Aligement : — soulagement.
Amaint (il) : — il amène.
Amer : — aimer, amertume, chagrin.
Anemi : — ennemi.
Anoy : — ennui, chagrin.
Aptir : — rendre dispos.
Appert (en) : — en évidence.

Appert : — élégant, bien fait, dispos.
Araisonner : — adresser la parole.
Arez (vous) : — vous aurez.
Arroi : — équipage.
As : — aux.
Assener : — diriger.
Assurer : — rassurer.
Assevir : — satisfaire.
Audience : — parlement, lieu public où l'on peut parler.
Avoier : — mettre en route.
Autre de vous : — autre que vous.
Azur : — couleur de la constance.

B

Barat : — querelle, trouble.
Béer : — prétendre, désirer.
Bonnement : — tout de bon, entièrement.

C

Celéement : — en cachette.
Chaloir (non) : — ne se soucier, abandonner.

Chevance : — part, lot.
Chièrè : — visage, air.
Chièrément : — à grand prix.
Cloist (il) : — il ferma.
Cilz : — celui-là.
Coint : — propre, coquet.
Com : — quoique.
Commant (je) : — je recommande, je remets.
Comment : — quoique, commandement.
Comparer : — acheter.
Confort : — consolation, soulagement, plaisir.
Conforter : — encourager, soutenir.
Conjoir : — flatter, rendre heureux.
Contre : — en comparaison de.
Convenir : — s'accorder, se réunir.
Convent : — accord, promesse, réunion.
Couard : — timide.
Crient (il) : — il craint.
Cuer, cuers : — cœur.
Cuevre (je) : — je couvre.
Cuidoie (je) : — je croyais.

D

Déboutés : — debout, solide, puissant.
Deceurée : — tromperie.
Déduit : — plaisir.
Déduire : — plaire, amuser.
Deffrire (se) : — se détruire.
Deisse (que je) : — que je disse.
Deffier : — attaquer en face.
Délai : — retard, refus.
Demi : — partage.
Demour : — séjour.
Demourée : — retard, absence.
Département : — partage.
Déport : — plaisir.
Depri : — prière.
Desconfire : — détruire.
Desconfort : — découragement, chagrin, ennui.

Descorder : — être en désaccord.
Desporter : — réjouir, amuser, exciter.
Desroy : — obstacle de route.
Desservir : — mériter.
Dessevrer : — quitter, séparer.
Devis : — ordre, désir, caprice.
Devisè : — désir.
Dis (tous) : — tous les jours.
Deviser : — désirer.
Divers : — sot, extravagant.
Dit : — pièce de vers.
Doctriner : — enseigner.
Dores (que vous) : — que vous devriez.
Dolence : — douleur.
Doubter : — craindre.
Doloir : — se plaindre.
Droit (à) : — à propos, avec justesse.

E

Ele : — aile.
Enamer : — aimer.
Enamoure : — épris d'amour.
Ençaint (il) : — il s'enferme.
Enchiérir : — chérir, mettre à haut prix.
Enfelonner (s') : — s'irriter.
Engien : — ruse, malice, esprit.
Ensement : — de même.
Entalanter : — engager, exciter.
Entente : — intention, volonté.
Enter : — placer, planter.
Envoisé : — gai, aimable.
Envoiseure : — gaieté, grâce, bienveillance.
Esbaudir (s') : — se réjouir.
Escarlatte : — étoffe de laine, alors blanche.
Esgaré : — exalté, désolé.
Esmai : — émoi.
Esperer : — craindre, attendre.
Esperis : — esprit.
Estant : — debout.
Estour : — mêlée, combat.
Estrange : — étranger.
Estuel (il) : — il faut.
Eur : — bonheur.

F

Failli : — qui a fait une faute.
Faindre : — être paresseux.
Fais : — faix, fardeau.
Faitis : — beau, fait à plaisir.
Faura (il li) : — il lui manquera.
Faurroie (je) : — je pécherais.
Fausser : — mentir, trahir.
Fermé, affermi.
Fierté : — cruauté.
Figure : — personne.
Finer : — finir, réussir, obtenir.
Flebe : — faible.
Flus : — fleuve.
Folour : — folie, gaieté.
Forjurer : — mettre hors la loi.
Fors : — excepté.
Franc : — libre, noble.
Fuy (je) : — je fus.

G

Gehir : — dire.
Gentil : — noble.
Gésir : — coucher.
Giron : — sein.
Gracier : — remercier.
Grée : — volonté, désir.
Greigneur : — plus grand.
Grever : — accabler, blesser, écraser.
Grief : — cruel, dur, grave.
Griete : — mal, chagrin.
Griever : — écraser.
Grigneur : — plus grand.
Guementer : — tourmenter, se plaindre.
Guerpir : — quitter.
Guerredonner : — récompenser, donner.

H

Hardement : — hardiesse.
Heure (bonne) : — heureuse étoile.
Hucher : — appeler.

I

Iert (il) : — il est, il sera.
Ire : — colère.

J

Jà : — déjà, alors, pour cela, ainsi.
Jaçoit, jà soit : — quoique.
Jengle : — langue, propos.
Jenglerie : — médisance.
Joint : — ajusté, soigné.
Joli : — joyeux, aimable.
Joliement : — gaiement.

L

Là : — alors.
Laidure : — honte, outrage.
Lamelle : — petite lame.
Las : — lacet, filet.
Lès : — près.
Li : — elle, lui.
Lie : — joyeuse.
Liesse : — joie.
Liez : — joyeux.
Lignée : — race.
Longuement : — longtemps.
Los : — gloire.

M

Main : — matin.
Maindre : — moindre, rester, vivre, habiter.
Maint : — beaucoup, il habite.
Mais : — plus.
Maistrie : — domination.
Maistrier : — dominer.
Manoir : — rester.
Marvir : — maudire.
Mat : — abattu.
Meffaire : — mal faire, trahir.
Mentelle : — manteau.
Merancolie : — mélancolie.
Mercy : — faveur, discrétion.

Mérir : — mériter, gagner.
Meschief : — malheur.
Mesprendre : — manquer, se tromper.
Mespresure : — faute, tort.
Mesure : — sagesse, constance, modération, bonté.
Miex : — mieux.
Mire : — médecin.
Moien : — milieu, partage.
Moult : — beaucoup.

N

Nature : — qualités naturelles.
Norrir : — nourrir.

O

Occire : — tuer.
Oï : — entendu.
Onques : — jamais.
Orray (j') : — j'entendrai.
Otri : — octroi.
Ourlé : — bordé, renfermé.
Outrage : — audace, excès.
Outrageux : — passionné, audacieux.

P

Papegau : — perroquet, oiseau brillant.
Parfin : — fin.
Parigaus : — pareils.
Partir : — répartir, éclater, séparer, se séparer, partager, trahir, quitter.
Pau : — Paul.
Pener (se) : — s'efforcer.
Pensis : — pensif, intentionné.
Péri : — perdu.
Piéça : — il y a longtemps.
Pité : — pitié, bienveillance.
Place (qu'il) : — qu'il plaise.
Plaint, plainte : — soupir.
Planté : — abondance.
Pley : — pli, manière, position.

Po : — pen.
Poindre : — piquer, blesser.
Pointure : — piqûre, désir.
Pooir : — pouvoir.
Porteure : — progéniture.
Pos (je) : je pus.
Pourquant : — cependant.

Q

Quanque : — tout ce que.
Que : — car, puisque, si bien que.
Querroie (je) : — je chercheroie.
Quiers (je) : — je cherche, je veux, je désire.

R

Ram : — rameau, branche.
Recelée (à) : — en cachette, à l'écart.
Recroire : — se fatiguer.
Recueillir : — accueillir.
Remaindre : — rester, vivre.
Remaint (il) : — il reste.
Remenr : — rappeler, rappeler, rester.
Remérir : — récompenser.
Remirer : — regarder.
Remis : — fatigué, dégoûté, opposé.
Renoier : — renier, quitter.
Renvier : — remettre en vie, en voie.
Repentir : — faire repentir.
Retoillir : — reprendre, retirer.
Retraire : — rapporter, retracer.

S

Saner : — guérir.
Saroie (je) : — je serais, je saurais.
Sé : — si, oui, ainsi.
Secrès : — discret.
Semblant : — apparence, signe, équivalent.
Sequeurre (qu'il) : qu'il secoure.

Sergent : — serviteur.
Seure : — sûr, sus.
Seurement : — sans danger, sans crainte.
Si : — oui, ainsi, ici, car.
Soie : — sien.
Solas : — soulagement, plaisir.
Soloie (je) : — j'avais coutume.
Souffisance : — satisfaction.
Souhaidier : — souhaiter.
Sueil (je) : — j'ai coutume.
Suir : — suivre.

T

Taindre : — faire pâlir, changer, souffrir, tenir, étreindre.
Tantôt : — aussitôt.
Temps : — vie.
Tenrai (je) : je tiendrai.
Tenrour : — tendresse.
Terrien : — terrestre, foncier.
Tollir : — enlever.
Toudis : — toujours.
Tressuer : — suer.
Tri : — choix.
Truis (je) : — je trouve.
Tuit : — tout.

U

Uis : — porte.
Unques : — jamais.

V

Véer : — défendre, refuser.
Veil : — vœu, volonté.
Veil (je) : — je veux.
Vesci : — voici.
Veyr : — voir.
Viaire : — visage.
Vif (je) : — je vis.
Vigour : — vigueur, vie.
Vilennie : — lâcheté, avilissement.
Vis : — visage, regard.
Voie, voye : — voyage, manière, ressource.
Voir : — vrai, vraiment.
Voise (que je) : — que j'aille.
Voit (qu'il) : qu'il aille.
Volt (il) : — il voulut.
Vos (je) : — je voulus.
Vuier : — vider, supprimer.

Y

Yert (il) : — il est, il sera.

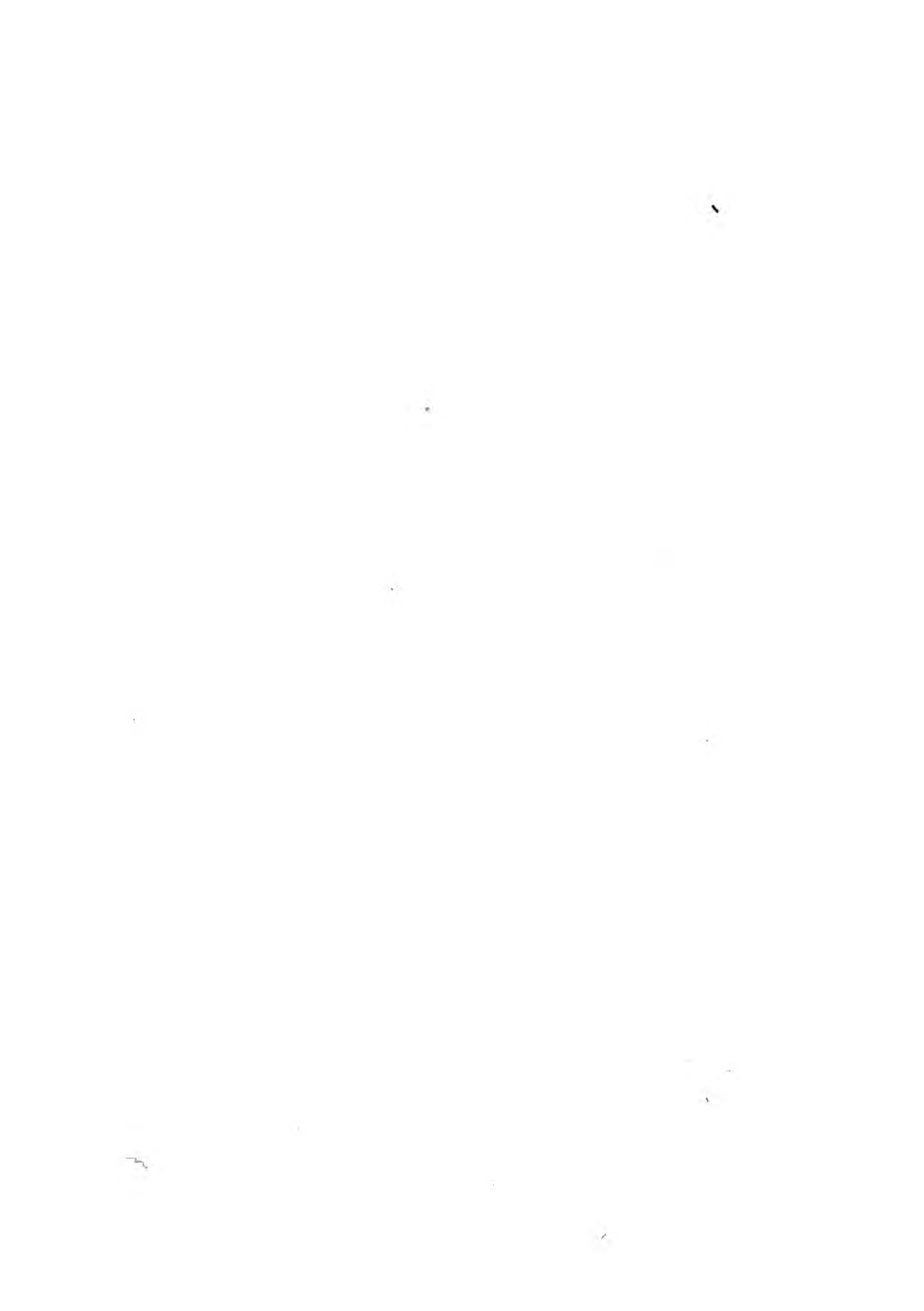


TABLE.

Préface sur la Vie et les Œuvres d'Agnès de Navarre.....	1
Poésies d'Agnès de Navarre.....	1
Rondeaux.....	3
Complaintes.....	9
Ballades.....	13
Chansons balladées.....	25
Chanson royale.....	33
Chansons.....	36
Le lay du Paradis d'amours.....	39
Le lay d'amoureuse Mercy.....	47
Notes.....	55
Glossaire.....	59

PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR :

Travail et Salaire, 1 vol. in-8o, 1840.

Publications des Bibliophiles de Reims : La

Légende de saint Patrice; — l'Histoire du pain d'épice de Reims; — Louis XI et la sainte Ampoule; — les Lépreux à Reims; — le noble et gentil Jeu de l'Arbaleste à Reims; — Inventaire après le décès de Richard Pique, archevêque de Reims; — Vignettes d'une Bible du XIII^e siècle; — la Déclaration de guerre qui précéda la prise de Calais, 1841.

Les Sépultures de l'église St-Remy de Reims, 1842.

Trésors des Eglises de Reims, 1 vol. in-4^o illustré.

Essais historiques sur Reims, ses rues et ses monuments, 1 vol. in-4^o illustré, 1844.

Le même ouvrage, abrégé, 1 vol. in-18, 1844.

Notre-Dame de Reims, 1 vol. in-8, 1844.

Le même ouvrage (seconde édition), illustré.

L'Épître de monseigneur St Estienne, chantée en l'église Saint-Etienne de Reims.

La **Ballade des trois États**.

Les **Dalles de l'église St-Remy de Reims**, publication in-f^o illustrée, 1847.

Collection des poètes de Champagne antérieurs au XVI^e siècle : G. Coquillart, 2 vol.; — G. de Machault, 1 vol.; — Eustache Deschamps, 2 vol.; — Œuvres de Ph. de Vitry, 1 vol.; — le Roman du chevalier de la Charrette, par Chrétien de Troyes et Godefroy de Lagny, 1 vol.; — le Roman de Girard de Viane, par Bertrand de Bar-sur-Aube; — les Chansons de Thibault IV, comte de Champagne et de Brie, 1 vol.; — le

Tournoiement de l'Antechrist, par Huon de Mery; — les Chansonniers de Champagne au XIII^e siècle; — Poètes de Champagne antérieurs au XVI^e siècle; — le Roman d'Aubery le Bourgoing, 1 vol.; — Recherches sur l'histoire du langage et du patois de Champagne, 2 vol.

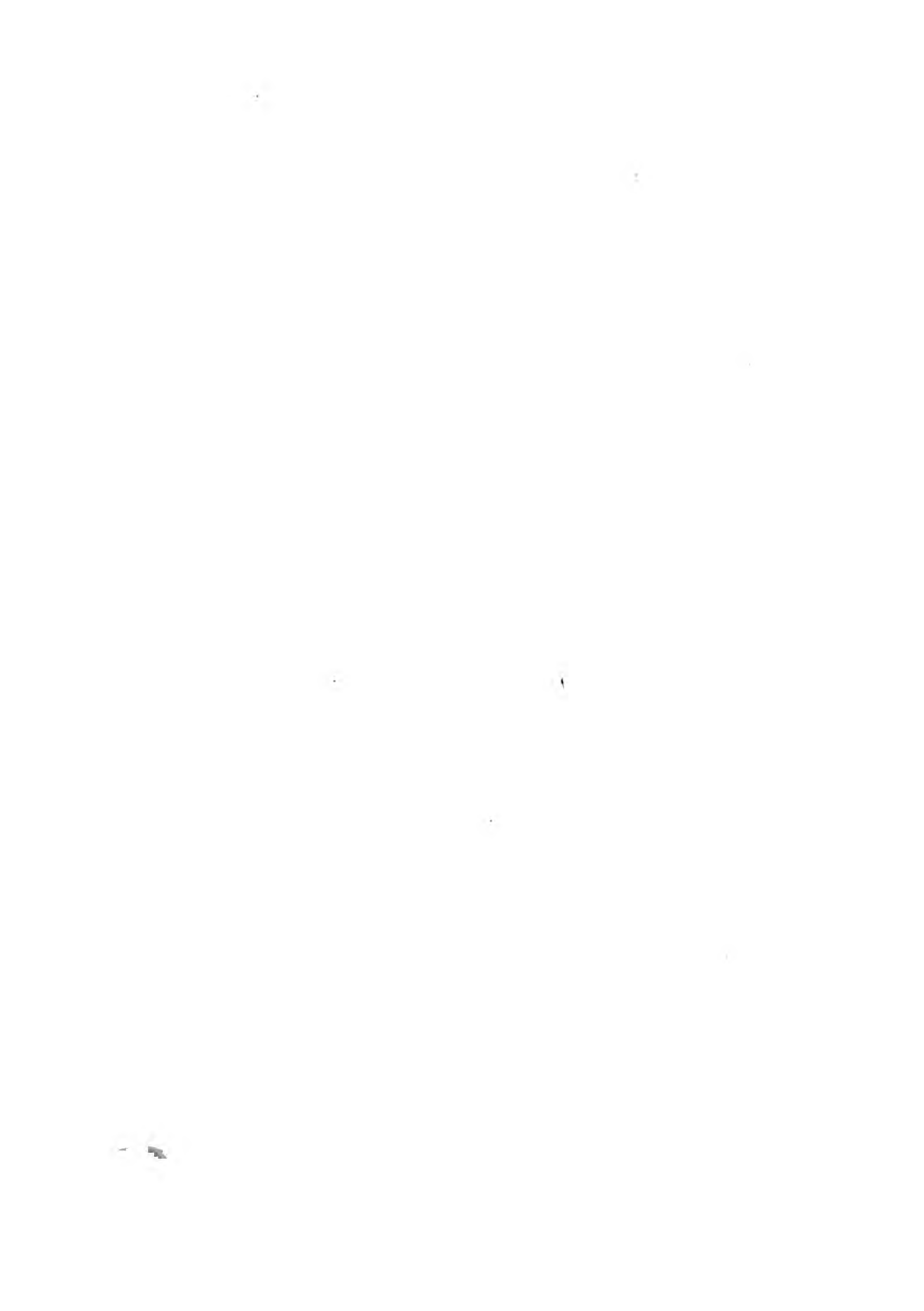
Quand reviendra notre Roy à Paris? ballade d'Eustache Deschamps, in-8^o, 1849.

Vive Henri IV! chanson historique, *ad usum populi*, in-8^o, 1850.

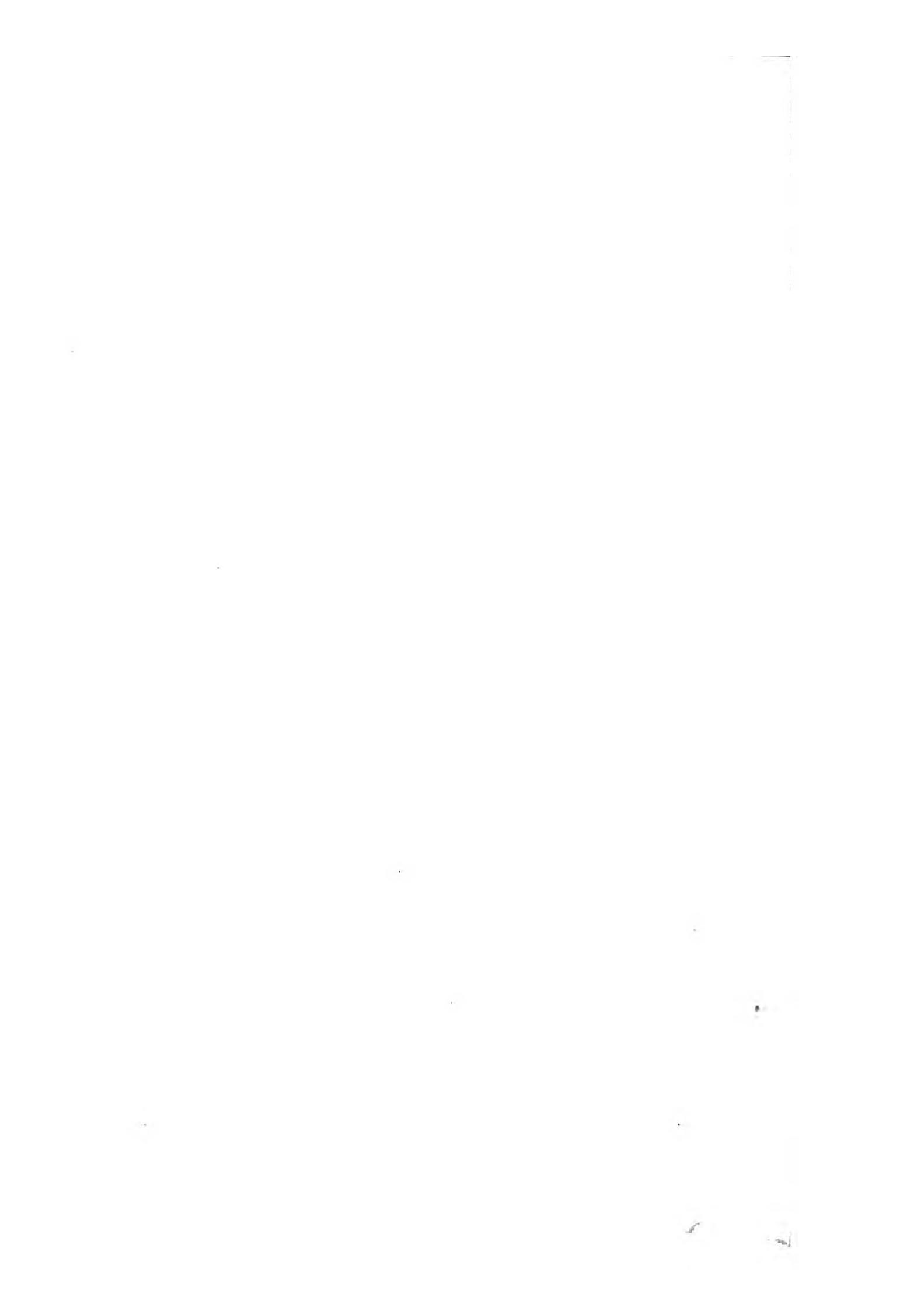
Sous presse :

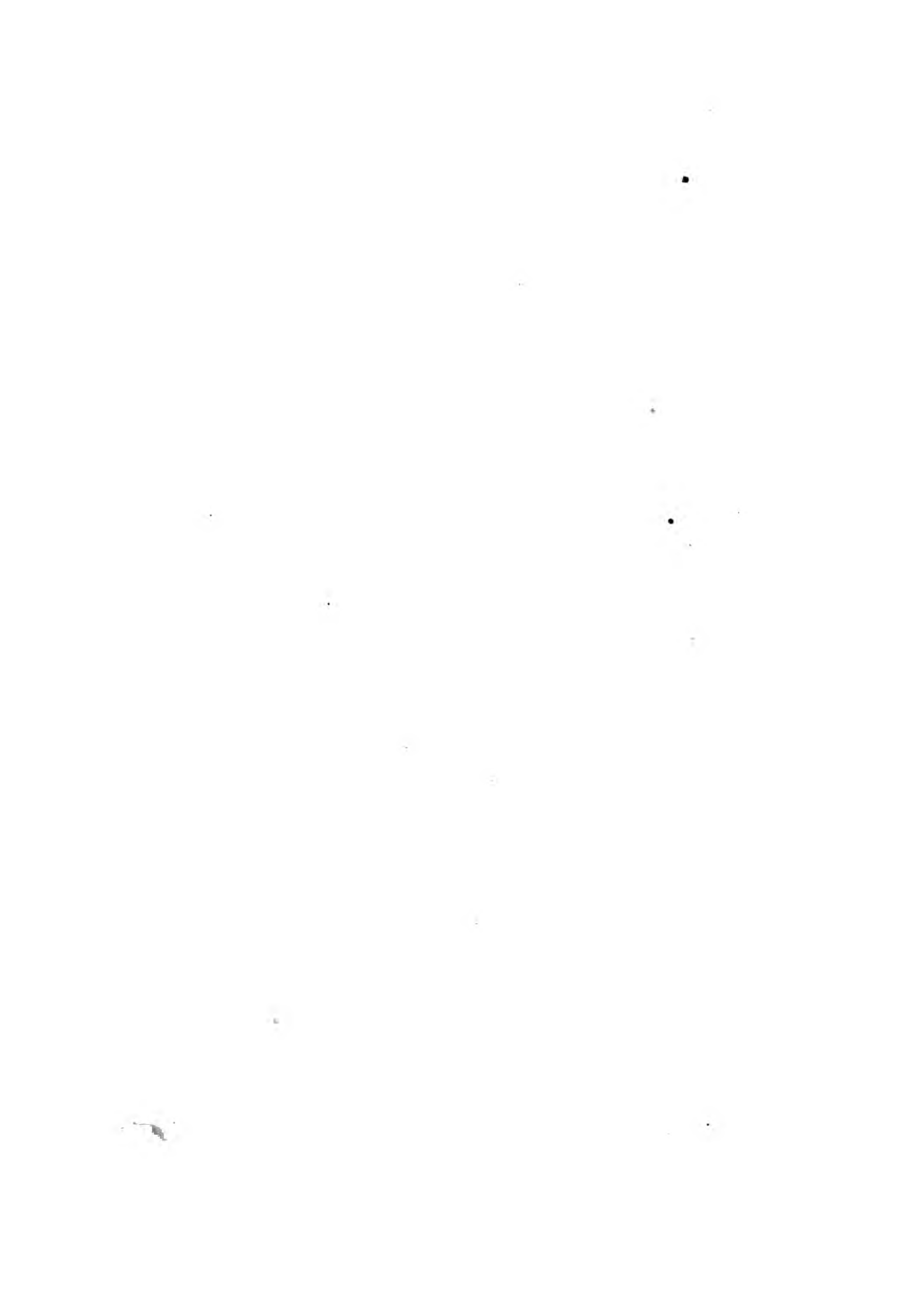
Histoire de l'église St-Remy de Reims, illustrée.

Collection des poètes de Champagne antérieurs au XVI^e siècle : le Roman de Foulque de Candie, par Herbert Leduc, de Dammartin, 1 vol. in-8^o.









2124

2124



